

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
DE BELGIQUE**

Société anonyme établie à Bruxelles, par arrêté royal du 28 août 1822

COMPTE RENDU

PRÉSENTÉ

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES

LE 24 FÉVRIER 1920

EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 37 DES STATUTS.

RAPPORT DE MM. LES COMMISSAIRES.

Année 1919

QUATRE-VINGT DIX-SEPTIÈME EXERCICE SOCIAL.

**BRUXELLES
GOEMAERE, IMPRIMEUR DU Roi
21, Rue de la Limite.**

1920



A LA MÉMOIRE DES
MEMBRES DU PERSONNEL DE LA

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE
MORTS POUR LA PATRIE
PENDANT LA GRANDE GUERRE

1914 - 1918

JEAN DE JONGHE,

LEON D'ADDOME,

CHARLES FONTAINE,

LOUIS KIPS,

GEORGES LIOMMEL,

AIME MANDERLIER,

Fritz PAPE,

GASTON RENARD,

EMILE VAN BUGGENHOUT,

HECTOR VAN DAMME,

LOUIS VERBEKE,

EMILE WENDERICKX.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE

COMPTE RENDU DE L'EXERCICE 1919

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
DE BELGIQUE**

Société anonyme établie à Bruxelles, par arrêté royal du 28 août 1822

COMPTE RENDU

PRÉSENTÉ

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES

LE 24 FÉVRIER 1920

EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 37 DES STATUTS.

RAPPORT DE MM. LES COMMISSAIRES.

Année 1919

QUATRE-VINGT-DIX-SEPTIÈME EXERCICE SOCIAL.

**BRUXELLES
GOEMAERE, IMPRIMEUR DU Roi
21, Rue de la Limite.**

1920

DIRECTION.

Gouverneur : M. J. JADOT.
Vice-Gouverneur : M. le Baron JANSSEN.
Directeur-Trésorier : M. A. SERRUYS.
Directeurs : MM. le Chevalier E. CARTON DE WIART.
E. FRANCQUI.
G. COOREMAN.
ED. DE BRABANDER.
AUG. CALLENS.

COMMISSAIRES.

MM. le Baron ALF. D'HUART.
P. CAPOUILLET.
le Comte DE BAILLET-LATOUR.
L. HAMOIR.
le Baron C. GOFFINET.
le Comte T'KINT DE ROODENBEKE.
le Comte JEAN DE MERODE.
Ed. SOLVAY.
le Comte LOUIS DE MEEÛS.

Secrétaire : M. JULES BAGAGE.

RAPPORT DE LA DIRECTION.

MESSIEURS,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément à l'article 37 des statuts, le compte rendu de nos opérations pendant l'exercice 1919.

Au moment de l'armistice, la nouvelle de l'éclatant triomphe du Droit sur la Force provoqua une joie indicible mêlée cependant de trop d'amertume pour qu'elle put être durable : le souvenir de tant de deuils et le spectacle des ruines accumulées pendant la guerre ont exercé sur beaucoup d'esprits une action déprimante que la répercussion des tristes événements de Russie est encore venue aggraver.

Depuis lors, les hommes d'Etat et les diplomates qui assumèrent la charge ardue et délicate d'élaborer les conditions de la Paix et de jeter les fondements de la Ligue des Nations ont terminé leurs travaux. Le Traité de Versailles, qui met fin à la guerre, a reçu les ratifications exigées pour sa mise en vigueur et il est à espérer que dans un avenir prochain, les États-Unis qui jouèrent un rôle si considérable dans les événements de ces cinq dernières années, sanctionneront à leur tour les décisions prises en commun par les Alliés.

Le temps a, d'autre part, exercé son action apaisante et il est permis de croire que le nombre de ceux qui préconisent l'établissement d'un ordre social et économique nouveau fondé sur un bouleversement complet des institutions existantes, a déjà considérablement diminué. Ceux qui ont foi dans le relèvement économique de notre pays, et ils constituent la grande majorité, se rendent compte de ce que le retour à la vie normale est possible seulement par l'augmentation de la production et une économie sévère de la consommation.

Nos hommes d'affaires et nos industriels l'ont parfaitement discerné : aussi, au lieu de s'attarder à de vaines lamentations sur les déceptions que nous a causées le Traité de Paix, ils se sont résolument mis à l'œuvre, surmontant les obstacles et puisant une énergie nouvelle dans la lutte incessante avec les difficultés surgissant à chaque pas.

Les résultats acquis sont déjà réconfortants, et si l'on considère sans parti pris le chemin parcouru depuis l'armistice, on a l'impression très nette qu'à l'état chaotique dans lequel l'ennemi a laissé la Belgique, succède un ordre de choses qui légitime de larges espérances.

Le Gouvernement a compris que le rétablissement rapide des moyens de communication primait toutes les autres questions; la plupart des chemins de fer et des canaux ont été rendus au trafic et les routes sont partout accessibles.

Grâce à l'énergie dont a fait preuve le Service de Récupération, un nombre considérable de machines enlevées par les Allemands a été restitué aux usines pillées, rendant possible la reprise partielle du travail.

Partout règne une activité de bon augure; une notable partie des hauts-fourneaux ont été rallumés et d'autres pourraient être mis à feu s'il était possible de leur assurer le combustible nécessaire; les filatures

et les tissages ont été remis en marche; les charbonnages ont pu augmenter leur production qui est près d'atteindre l'extraction normale d'avant guerre; les verreries et les glaceries ne peuvent suffire aux commandes; les ateliers de construction sont surchargés de besogne. Certes, la production est loin d'atteindre l'importance qu'elle avait avant la guerre; de graves problèmes sont encore à résoudre, parmi lesquels ceux de la main-d'œuvre, du combustible et de l'approvisionnement en matières premières restent au premier plan. C'est principalement de la solution de ces problèmes que dépend l'intensification de notre production et conséquemment de nos exportations qui peuvent nous procurer le moyen de rétablir notre balance commerciale, d'améliorer graduellement notre change et de réduire ainsi le coût de la vie.

Pour arriver à ce résultat, le concours de toutes les énergies et de toutes les bonnes volontés est indispensable. Il faut surtout la collaboration étroite et solidaire des grandes forces économiques du Capital et du Travail.

C'est le devoir des bons citoyens de faire comprendre aux ouvriers qu'à vouloir réduire en ce moment la production, par la limitation des heures de travail, tout en exigeant simultanément des majorations considérables de salaires, on ne peut qu'augmenter le déséquilibre économique et précipiter le Pays vers la ruine. Après les souffrances endurées pendant la guerre, les revendications du Travail sont compréhensibles et il convient d'étudier attentivement et sans passion le problème délicat des rapports qui doivent exister entre le Capital et le Travail. Mais pour réaliser une œuvre durable, il faut faire un effort exceptionnel pour rétablir la situation financière et économique du Pays sur des bases solides; il faut, répétons-le : produire et économiser.

Il est un autre devoir patriotique qui s'impose en ce moment à tous les Belges : celui d'accepter les lourds sacrifices que le Gouvernement leur

demande pour assurer la restauration de nos finances. Des efforts successifs vont être faits pour réduire la circulation fiduciaire et améliorer notre change; il convient de les seconder par tous les moyens en notre pouvoir.

La production, de son côté, exige des capitaux d'autant plus considérables que la dépréciation temporaire de notre monnaie, en augmentant le prix des matières premières, oblige les entreprises industrielles à accroître leur fonds de roulement dans des proportions inconnues jusqu'ici.

C'est en prévision de l'aide qu'elle était appelée à apporter au relèvement de notre industrie nationale que la Société Générale a augmenté son capital. Cette opération, dont nous avons indiqué les modalités dans notre précédent rapport a été réalisée au cours de l'exercice 1919; elle a pleinement réussi.

Des capitaux considérables devront également être engagés pour assurer la mise en valeur de notre Colonie, notamment pour compléter dans le plus bref délai possible son réseau de voies ferrées et fluviales; d'énormes travaux devront être entrepris pour l'exploitation méthodique de ses immenses richesses. Il est certain que de ce côté les initiatives seront largement récompensées et que, dans un avenir prochain, les produits naturels du Congo constitueront pour la Belgique de précieux et puissants instruments d'échange.

Nous passons à l'examen du Bilan.

PASSIF

A. de la Société envers elle-même.

Capital	fr.	62,000,000	"
Fonds de réserve	fr. 141,444,275	76	
Prélèvement de 15 p. c. sur les bénéfices de 1919	» 1,424,907	24	142,569,183
			"
Fonds social. . . fr.			204,569,183

B. de la Société envers des tiers.

Obligations de la Société Générale	fr.	78,377,000	"
Obligations 3 p. c. Manufactures de Glaces		814,000	"
Obligations 3 p. c. Nord de la Belgique		16,943,500	"
Caisse d'Épargne, y compris les intérêts de 1919		59,992,368	93
Comptes courants créditeurs et divers		1,231,040,625	44
Déposants (titres)		1,667,357,000	"
Propriétaires de titres à livrer		322,995,823	"
Comptes d'ordre		205,199,908	51
Cautionnements statutaires (déposants)			Pour mémoire
Solde en bénéfice à répartir (1)		6,374,474	36
Total. . . fr		<u>3,793,633,883</u>	<u>24</u>

ACTIF

Caisse	fr.	371,529,692	40
Portefeuille d'effets		118,541,319	62
Dépôts aux Banques patronnées		18,992,417	70
Fonds publics nationaux		471,861,855	"
Actions de diverses sociétés		226,951,525	"
Comptes courants avec correspondants		42,128,814	35
— débiteurs		307,489,362	13
Avances sur nantissements { prêts fixes		1,702,937	29
{ ouvertures de crédit		10,454,445	22
Participations financières		25,474,630	24
Liquidations diverses		954,152	78
Immeubles et mobilier		2,000,000	"
Dépôts volontaires (titres)		1,667,357,000	"
Titres à livrer		322,995,823	"
Comptes d'ordre		205,199,908	51
Cautionnements statutaires (dépôts)			Pour mémoire
Total. . . fr		<u>3,793,633,883</u>	<u>24</u>

(1) Après paiement de fr. 1,394,950 pour intérêts à 5 p. c. sur les titres de capital primitif et affectation de fr. 1,424,907,24 au fonds de réserve.

PASSIF.
Capital social

Par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 5 novembre 1918, il a été émis :

31,000 Titres de Capital de 1,000 francs chacun et

31,000 Parts de Réserve,

et il a été remboursé fr. 58.20 par titre sur les 31,000 titres de Capital de manière à ramener à 1,000 francs leur valeur nominale.

Les versements de libération ayant été appelés pour le 31 décembre 1919, les nouveaux titres jouissent de tous leurs droits et avantages à dater du 1^{er} janvier 1920.

Le capital social, augmenté d'un prélèvement de fr. 1,424,907.24 sur les bénéfices en faveur du fonds de réserve s'élève à fr. 204,569,183 »

Les 62,000 actions qui forment le capital actuel sont réparties à la date du 31 décembre 1919, de la manière suivante :

Titres de Capital	{	en circulation	32,598
		déposés	<u>29,402</u>
Parts de Réserve	{	en circulation	<u>62,000</u>
		déposées	<u>37,736</u>
	{	en circulation	<u>24,264</u>
		déposées	<u>62,000</u>

Profits et Pertes. Le bénéfice, déduction faite de provisions que nous avons jugé prudent de constituer, s'élève à la somme de. fr. 9,094,334 60

Il y a lieu d'en retrancher :

1° L'intérêt de 5 p. c. sur le capital primitif	fr. 1,594,950 »
2° L'attribution de 15 p. c. au Fonds de réserve	fr. 4,124,907 24
Ensemble	fr. 2,719,857 24

Il reste donc un bénéfice net de fr. 6,374,474 36 que nous vous proposons de répartir comme suit :

Aux actionnaires, dividende de 200 fr. par action.	fr.	6,200,000	»
A la Direction, son tantième		158,974	36
Au fonds de bienfaisance		45,500	»
		fr.	6,374,474
			36

Obligations.

Le montant des obligations en cours au 31 décembre 1918 était de fr.	84,878,000	»
Il a été remboursé en 1919		
pour fr.	13,555,500	»
Il a été émis pour . . . fr.	7,054,500	»
Soit en moins. . . fr.	6,504,000	»
Ce qui porte à . . fr.	78,377,000	»

le montant des obligations en cours se répartissant comme suit :

Obligations	3 p. c.	.	.	.	fr.	500	"
—	3 1/2 p. c.	.	.	.	fr.	7,697,000	"
—	4 p. c.	.	.	.	fr.	70,679,500	"

La Société Générale a décidé d'émettre un capital nominal de 20,000,000 de francs d'obligations à dix ans d'échéance, rapportant un intérêt annuel de 4 1/2 p. c. net d'impôts présents et futurs.

Les dépôts à notre Caisse d'Épargne s'élèvent à fr. 58,345,639.38 **Caisse d'Épargne**
répartis en 32,716 livrets d'une valeur moyenne de 1,783 francs. Le
montant des dépôts a diminué de fr. 3,852,245.14, bien que le nombre
de livrets se soit accru de 1,665 unités.

Les soldes comparés des diverses catégories de comptes pour 1918 **comptes courant**, et 1919 font ressortir les différences ci-après détaillées :

Soldes créditeurs :

	Sociétés	Recouvrements et change	Dépôts
En 1918. . fr.	38,486,689 30	10,092,632 77	519,424,037 25
En 1919. " "	<u>205,939,629 13</u>	<u>119,200,087 24</u>	<u>758,204,293 79</u>
+ Fr.	167,452,939 83	+ 109,107,454 47	+ 238,780,256 54

Soldes débiteurs :

	Sociétés	Recouvrements et change
En 1918. . . fr.	105,671,572 13	34,474,976 "
En 1919. . . "	<u>163,857,149 25</u>	<u>42,128,814,35</u>
+ Fr.	58,185,577 12	+ 7,653,838 35

L'augmentation considérable des comptes créditeurs résulte de l'extrême abondance des capitaux due en grande partie à l'excès de circulation fiduciaire.

Nous pensons que cette situation se modifiera prochainement.

Les sommes dues par les Sociétés patronnées ou agréées ont augmenté à nouveau de plus de 58 millions de francs. Ce montant représente des avances que nous avons consenties pour permettre à ces Sociétés de reconstituer rapidement leurs usines.

ACTIF. L'encaisse comprenant les fonds déposés à la Banque Nationale s'élevait au 31 décembre 1919 à fr. 371,529,692.40.

**Immeubles
et mobilier.**

L'actif immobilier comprend les hôtels occupés par la Société Générale et par diverses Sociétés patronnées ainsi que plusieurs immeubles loués à des particuliers. Nous avons réalisé l'immeuble occupé par la Banque d'Anvers; par contre nous avons acquis à Bruxelles deux immeubles. Néanmoins l'ensemble des propriétés immobilières et le mobilier sont maintenus au bilan pour fr. 2,000,000.

Le montant des effets en portefeuille au 31 décembre 1919, est de fr. 118,544,319.62.

Portefeuille d'Effets.

Les prêts sur titres et avances sur nantissements,
 qui au 31 décembre 1918, s'élevaient à fr. 29,971,445 62
 figurent au Bilan au 31 décembre 1919 pour . . . fr. 42,157,382 51

Prêts sur titres et Avances sur nantissemens.

Les nombreux prêts que nous avions consentis, pendant la guerre, pour l'alimentation, sont presque entièrement remboursés.

Les avances considérables que nous avions faites pendant la guerre, pour compte du Gouvernement français, aux évacués du Nord de la France ainsi que nos prêts aux Villes et Communes françaises sont intégralement remboursés.

Il est entré dans le portefeuille des Fonds Publics :

Fonds publics nationaux.

Fr. 38,224,100 Dette Congolaise 4 p. c., 1906;
 » 1,000,000 Bons de Caisse Ville d'Anvers 4 p. c. au 1^{er} mars 1920;
 » 233,619,200 Bons du Trésor Belge 3 3/4 p. c., 4 1/2 p. c. et
 5 p. c. échéant en 1920 et 1921;
 » 6,085,000 Bons du Trésor Congolais 5 p. c., au 1^{er} mars 1920;
 » 75,000,000 Bons inter provinciaux 5 p. c., à diverses échéances.

Il en est sorti :

Fr. 1,256,000 Dette Belge 3 p. c., 1^{re} série ;
 » 5,846,500 — 2^{me} série ;
 » 8,380,000 Bons du Trésor Congolais 3 p. c., au 1^{er} mars 1916.

Dans leur ensemble les valeurs constituant le portefeuille des Fonds Publics représentent une valeur de fr. 471,861,855 » supérieure de. fr. 333,281,855 » au chiffre de 1918.

Actions de diverses Sociétés

Le portefeuille Actions est porté au Bilan pour une somme totale de . fr. 226,951,525 »
Au 31 décembre 1918, il était estimé à fr. 194,790,558 50
Il est donc en augmentation de . . . fr. <u>32,160,966.50</u>

Suivant l'usage établi, les titres non cotés ont été évalués au pair ou à leur prix d'achat; en prenant pour base les cours du 31 décembre 1919 pour ce qui concerne les valeurs cotées, l'estimation de notre portefeuille Actions dépasse de plus de 200 millions le prix pour lequel les titres sont portés au Bilan.

La Société Générale a fondé la Banque Générale du Luxembourg à Arlon et Luxembourg; elle a participé à la constitution de la Banque Générale du Nord, à Lille, de la Société Générale Métallurgique de Hoboken, de la Société Railways et Signalisation, de la Société Générale de Produits Chimiques, de l'Union Cotonnière, de la Société Minière du Bécéka et de la Société de Crédit Maritime et Fluvial de France; elle a participé à l'augmentation de capital de la Banque d'Outremer, de la Banque Belge pour l'Étranger, de la Banque d'Anvers, de la Banque Centrale du Limbourg, de la Banque de Gand, de la Banque Italo-Belge, de la Banque de Courtrai, de la Banque Centrale de la Meuse et de la Banque de l'Union Parisienne, de la Compagnie des Chemins de fer Secondaires, de la Société des Charbonnages de Beeringen, de la Compagnie Navale de l'Océanie, de la Société Forestière et Minière du Congo, de l'Union Financière et Industrielle Liégeoise. Elle a pris un intérêt dans la Société Générale Belge d'Entreprises Électriques et dans la Société d'Ougrée-Marihaye.

Indépendamment de la part qu'elle a prise dans les syndicats constitués pour l'augmentation du capital des sociétés dans lesquelles elle est intervenue à titre d'actionnaire, la Société Générale a participé aux Syndicats de garantie de l'émission d'actions ou d'obligations de la Société Royale Asturienne des Mines, de la Société de Sucreries et Raffineries en Roumanie, de la Société Métallurgique Dniéproviennne du Midi de la Russie et de la Société des Glaces du Midi de la Russie.

Participations financières.

Nous avons également voulu marquer notre sympathie au Crédit Général Liégeois en participant au Syndicat de garantie de l'augmentation de son capital.

La Société Générale, avec l'aide de ses Banques patronnées, a placé fr. 312,000,000 de l'Emprunt 5 p. c. de la Restauration Nationale, soit plus de 20 % du montant total de l'Emprunt. Elle a également placé en participation avec d'autres banques et des amis :

75,000 actions de la Société d'Ougrée-Marihaye;
80,000 obligations 5 p. c. de la Société d'Ougrée-Marihaye;
17,000 — 5 p. c. de la Société Belge de Crédit Maritime;
10,000 — 5 1/2 p. c. de la Compagnie Internationale de Wagons-Lits et des Grands Express Européens;
12,000 — 5 p. c. de la Compagnie Auxiliaire d'Électricité de Nantes ;
40,000 — 5 p. c. de la Société des Charbonnages de Beiringen.

Le fonds des liquidations diverses figure à l'Actif pour fr. 954,152.78, somme largement couverte par la valeur des titres et créances qui constituent ce fonds.

Liquidations diverses.

Le chiffre du mouvement général est de fr. 88,785,594,488.90 se subdivisant comme suit :

Trésor	fr. 14,121,832,508.06
Portefeuille et opérations de change. .	42,059,293,384.41
Titres de passage	10,827,405,742. "
Comptes Courants et Divers	51,777,362,554.43
	fr. 88,785,594,488.90

Nous donnons ci-après quelques renseignements sur les principales affaires dans lesquelles la Société Générale est intéressée.

I. — CHEMINS DE FER. — TRAMWAYS.

Compagnie Générale de Chemins de fer Secondaires. — Les prix excessifs atteints par les combustibles et les matières premières, ont mis les entreprises de transports du monde entier dans une situation momentanément difficile; les exigences toujours croissantes de la main-d'œuvre, par suite de l'élévation du prix de la vie, aggravent cet état de choses. Les difficultés peuvent être surmontées par des augmentations de tarifs; mais les pouvoirs publics sont généralement lents à les accorder.

Les entreprises de la Compagnie Générale de Chemins de fer Secondaires se trouvent dans les pays alliés ou neutres; certaines d'entre elles, notamment celles situées en France, souffrent particulièrement des conséquences de la guerre; aucune ne se trouve en Russie.

La Compagnie a repris les négociations qu'elle avait nouées pour la construction de lignes de chemins de fer en Espagne et que les hostilités avaient interrompues ou ralenties. Elle poursuit également, en association avec d'importants groupes étrangers, l'exécution de grands travaux

publics dont la guerre a démontré l'utilité ou la nécessité, en Belgique et à l'étranger.

Dans le courant de 1919, la Compagnie a repris la direction de la Compagnie Auxiliaire de Chemins de fer au Brésil qui avait passé en 1911 à un groupe étranger.

Compagnie Auxiliaire Internationale de Chemins de fer. —

La durée de cette Société était arrivée à son terme au cours de la guerre : elle a été prorogée, pour une nouvelle période de trente ans, par l'assemblée générale extraordinaire du 19 janvier 1919.

Cette circonstance a été mise à profit pour transformer le capital social par l'unification des trois catégories de titres, en 16,900 parts sociales sans désignation de valeur.

La plus grande partie du matériel roulant est louée à des conditions satisfaisantes, favorisées encore temporairement par le change.

Une partie du matériel, égaré pendant la guerre, n'a pu encore être retrouvée, mais les démarches entreprises pour le récupérer laissent espérer une issue favorable.

La **Compagnie Mutuelle de Tramways** a vu au cours de l'exercice écoulé sa situation complètement modifiée. Ce trust, fortement engagé dans des entreprises de traction et d'éclairage en Russie a naturellement été très éprouvé par les événements qui se déroulent dans ce pays.

Une réorganisation financière complète s'imposait; elle a été réalisée à la fin de l'exercice. Le nouvel organisme a pris le nom de « **Société d'Électricité et de Traction** »; il dispose maintenant de capitaux suffisants pour maintenir et développer son activité dans les autres régions où la Compagnie Mutuelle de Tramways possédait des intérêts, en attendant qu'il soit possible de reprendre contact avec les entreprises russes.

La prospérité de certaines Sociétés filiales de ce trust, telles que celles

de Bangkok et de Nantes, par exemple, et les affaires nouvelles qu'il étudie permettent d'envisager avec confiance l'avenir de la Société d'Électricité et de Traction.

Société Belge de Chemins de fer en Chine. — Par suite de l'élévation du change qui rend impossible toute émission d'emprunt pour l'étranger, la Société n'a pu commencer la construction de la ligne du Tungcheng, dont elle a obtenu la concession avec la Société Française de Construction et d'Exploitation de Chemins de fer en Chine.

La ligne du Lung-Tsing-U-Haï dont la Société Belge s'occupe avec la Compagnie Générale de Chemins de fer et de Tramways en Chine, a vu ses travaux réduits dans une notable proportion. Néanmoins, 551 kilomètres sont déjà en exploitation et les recettes progressent rapidement; en 1919, les bénéfices d'exploitation dépassent la somme nécessaire pour le service de tous les emprunts.

Compania del Ferrocarril Central de Aragon. — En 1919, les recettes brutes de la Compagnie du Chemin de fer Central Aragon présentent une augmentation d'environ 1,200,000 pesetas sur celles de 1918. Malheureusement, cette augmentation a été absorbée, et au-delà, par l'accroissement des dépenses de toute nature, entre autres les prix excessifs des combustibles et des matières de consommation et les sacrifices importants faits en faveur du personnel. Il est néanmoins à présumer que, grâce au report de l'exercice précédent, la Compagnie sera en mesure de répartir à ses actionnaires le même dividende qu'en 1918.

Les difficultés avec lesquelles la **Compagnie Générale de Chemins de fer dans la Province de Buenos-Ayres** a eu à lutter au début de son exploitation, se sont aggravées considérablement par suite de la guerre et ont obligé cette Compagnie à prendre des arrangements avec ses créanciers.

ont subis pendant la guerre. Grâce à ses relations avec les Sociétés **United States Nickel Company** et **Hauts-Fourneaux de Nouméa** qui ont pu maintenir leur activité pendant la guerre, on peut envisager le rétablissement très rapide de cette affaire; la **Compagnie Navale de l'Océanie** qui assure les transports pour compte de ces trois Sociétés s'occupe de reconstituer sa flotte et s'est procurée les ressources nécessaires par une augmentation de capital.

A côté des usines traitant des minerais de provenance étrangère, il nous a paru indispensable de créer un organisme commercial, susceptible d'alimenter en matières premières les établissements belges s'occupant des métaux autres que le fer, et capable également de vendre leurs produits. Avant la guerre, ce commerce était monopolisé par les Allemands. Afin de combattre ce monopole, des Sociétés furent fondées pendant les hostilités en Grande-Bretagne et en France. Nous avons également estimé de notre devoir de créer un organisme semblable chez nous. C'est la raison de la constitution de la **Société Générale des Minerais**.

Dirigée par des hommes ayant une longue expérience de ces questions spéciales et difficiles entre toutes, elle a fait depuis cinq mois qu'elle est fondée, un chiffre d'affaires énorme qui, mieux que tout commentaire, montre l'utilité nationale de cet organisme.

Nous avons cru utile de consolider les bonnes relations que nous avons toujours eues avec la **Société Anonyme d'Ougrée-Marihaye**, en participant à sa récente augmentation de capital.

Cet important organisme industriel a eu beaucoup à souffrir de l'occupation allemande, dans ses usines belges et françaises. Sa division grand-ducale de Rodange a heureusement échappé complètement à la destruction et elle a pu ainsi coopérer efficacement et presque dès le lendemain de l'armistice à la restauration industrielle de toutes les installations de la Société.

D'autre part, ses charbonnages ont été rapidement remis en pleine exploitation.

Tout fait espérer que la Société d'Ougrée-Marihaye reprendra, à bref délai, la place importante qu'elle occupait sur le marché international.

La **Société de la Vieille-Montagne**, dans laquelle la Société Générale est intéressée depuis de nombreuses années, a pu, depuis l'armistice et grâce aux récupérations de matériel et de métal, reprendre son activité.

Nous avons fait, durant la guerre, des avances importantes à cette Société. Elle a toujours trouvé, chez ses banquiers et principalement à la Société Générale, tous les crédits nécessaires.

Société Métallurgique Russo-Belge. — La situation intérieure de la Russie reste toujours très troublée. La période chaotique que vit en ce moment ce vaste pays et les difficultés extraordinaires de toute nature qui doivent être vaincues ne permettent pas de prévoir l'époque de son rétablissement normal.

Toutefois, dans cette tourmente terrible que traverse actuellement la Russie, un fait très encourageant à noter au point de vue de son avenir économique est la conservation presque complète de son outillage industriel.

Bien que les propriétés de la Société Métallurgique Russo-Belge aient été pendant quelques jours dans la ligne du front extrême atteint en mars-avril 1919 par les Armées Rouges, elles n'ont relativement guère souffert. Seul, un des charbonnages fut partiellement inondé.

Depuis lors et dès la libération du Sud de la Russie du joug bolcheviste par l'Armée Volontaire, la Société reprit peu à peu une certaine activité. Au début de décembre dernier, peu avant le retour offensif des troupes bolchevistes qui sont actuellement en possession du Donetz, l'extraction journalière des charbonnages de la Société atteignait déjà 1,000 tonnes environ, soit près de 20 p. c. de l'extraction d'avant guerre. D'autre part une batterie de 70 fours à coke était à feu.

La désorganisation complète des moyens de transports et l'éloignement des minières de la Société, situées dans le bassin de Krivoï-Rog, infesté encore par des bandes de brigands, ne permettaient pas la remise à feu des fourneaux. Toutefois, un fourneau marchait en fontes spéciales. Deux trains de laminoirs fonctionnaient à allure réduite, alimentés par des lingots en stock et l'acier produit par un des fours Martin de 25 tonnes. D'une enquête faite sur place par la Direction Générale, il résulte que fin 1919, peu avant la réoccupation des usines par les bolchevistes, la Société Métallurgique Russo-Belge était à même de reprendre assez rapidement une sérieuse activité.

Il est absolument impossible, dans les circonstances actuelles, de prévoir avec quelque certitude, comment la Russie se relèvera de la crise qu'elle traverse. Toutefois, on peut espérer que les entreprises industrielles sortiront relativement indemnes de la tourmente.

IV. — ÉLECTRICITÉ.

Eclairage Electrique de Saint-Pétersbourg et Compagnie Générale Auxiliaire d'Entreprises Electriques. — Les installations de ces deux Sociétés sont aux mains de la Municipalité de Pétrograd, qui en a pris possession le 10 mai 1917, sans observer aucune des conditions essentielles du rachat. Lorsqu'un gouvernement régulier aura été établi en Russie, ces deux Sociétés devront être indemnisées conformément aux stipulations fixées par le Comité de Défense des Intérêts Belges, à moins qu'elles ne soient remises en possession de leurs exploitations à des conditions modifiées, correspondant aux nouvelles circonstances économiques.

D'après les derniers renseignements parvenus, les installations étaient intactes; le service était maintenu autant que le permettaient les ressources en combustible.

La **Compagnie Electrique Anversoise** dessert le territoire de la Ville d'Anvers en vertu d'une concession qui expire en 1927.

Depuis l'armistice, sa clientèle est en notable augmentation.

Malheureusement, à raison de la hausse de toutes les matières premières, notamment du prix du charbon, les bénéfices sont loin d'être en rapport avec l'augmentation des recettes.

Aussi une demande en relèvement des tarifs a-t-elle été introduite.

La Compagnie Électrique Anversoise a relativement peu souffert de l'occupation ennemie. Sauf les dégâts occasionnés par le bombardement d'Anvers, ses installations sont restées intactes.

La **Société d'Electricité de l'Escaut** dessert vingt-quatre communes de la banlieue d'Anvers et les négociations entamées avec plusieurs autres communes sont sur le point d'aboutir.

Elle fournit le courant aux installations maritimes du port d'Anvers, aux gares du chemin de fer, aux tramways, etc., etc.

L'usage du courant pour l'éclairage privé se généralise de plus en plus. La petite industrie adopte presque exclusivement le moteur électrique et la grande industrie suit son mouvement; aussi, la consommation progresse rapidement.

La Société a souffert de l'occupation ennemie.

Elle fut mise sous séquestre au début de 1917, à la suite de son refus de fournir, à l'armée occupante, du courant destiné à des usages de guerre.

Un des groupes turbo-générateurs enlevé par l'ennemi, a été heureusement récupéré et est remis en service depuis octobre dernier.

Les négociations engagées avec les communes, en vue du relèvement des tarifs, sont en bonne voie.

Au cours de l'année écoulée, nous avons pris un intérêt dans la **Société Générale Belge d'Entreprises Électriques**, qui, vous le savez, groupe d'importantes affaires de traction et d'électricité.

Cette Société a procédé pendant l'année 1919 à une augmentation de son capital en le portant de 15 à 25 millions de francs en vue de se créer les moyens financiers nécessaires au développement de son activité.

Elle est particulièrement orientée vers l'industrie de la production et de la distribution de l'énergie électrique, et les entreprises qu'elle patronne se développent de façon satisfaisante.

La Société possède dans les diverses régions en Belgique, des filiales qui trouveront dans l'aide que leurs usines centrales apporteront aux industriels, un champ très vaste d'activité, tout en contribuant au relèvement économique du pays.

Pendant les cinq années de guerre, la Société a renforcé ses réserves en y affectant la totalité de ses bénéfices.

Les résultats de l'exercice 1919 sont en progression très marquée, de sorte qu'elle pourra vraisemblablement rouvrir cette année l'ère des dividendes, tout en continuant la politique de prudence qu'elle n'a cessé de suivre.

V. — VERRERIES.

Société Anonyme des Cristalleries du Val Saint-Lambert.

— Les usines de cette Société ont été complètement arrêtées pendant toute la durée de la guerre. Elle a dû s'imposer de lourds sacrifices pour soutenir son très nombreux personnel; mais, par contre, ses installations ayant peu souffert de l'occupation, elle a pu rallumer ses premiers fours en janvier 1919 et remettre en marche, par étapes successives, la plupart de ses divisions pendant le courant de l'année.

Elle rencontre cependant de grandes difficultés pour l'approvisionnement de ses usines en matières premières, surtout en combustible, ainsi que pour l'expédition de ses produits.

Afin de couvrir ses dépenses de guerre, adapter son fonds de roulement à l'augmentation de tous les prix et perfectionner ses installations, cette Société procédera incessamment à l'augmentation de son capital.

La **Société des Verreries de Mariemont**, au moment de se remettre en marche après l'armistice, a subi, comme toutes les verreries à vitres belges, une grève qui a perduré pendant plusieurs mois. Ce n'est que vers le milieu de l'année que l'un de ses fours à bassin a pu être remis en activité.

Néanmoins, malgré une production limitée par l'insuffisance de combustible, l'industrie du verre à vitres se trouve actuellement dans des conditions très favorables en Belgique ; la Société de Mariemont, parfaitement outillée, profite largement de cette situation, grâce surtout à ses exportations.

VI. — INDUSTRIES DIVERSES.

Linière Gantoise. — Réduite au chômage et pillée pendant l'occupation, la Linière Gantoise a repris énergiquement le travail aussitôt après l'armistice et l'a développé au fur et à mesure des possibilités de remise en état de marche de l'usine et d'approvisionnement en matières premières. Les événements de Russie rendent particulièrement difficile l'approvisionnement ; le renchérissement de la main-d'œuvre ainsi que le coût onéreux et les arrivages irréguliers et insuffisants du charbon grèvent lourdement le prix de revient en entravant le rendement de la production. Néanmoins les résultats obtenus sont très satisfaisants et permettent d'augurer favorablement de l'avenir.

La Textile. — Union Cotonnière. — En 1917, la Société Générale contribua puissamment à la constitution d'une Société Coopérative qui, sous la dénomination de « **La Textile** » groupa presque la totalité des filatures de coton du pays. Cette Société a son siège à Gand ; elle a pour objet l'achat en commun des matières premières, l'entente quant aux conditions de l'emploi de la main-d'œuvre, la défense collective des

intérêts des associés et de l'industrie cotonnière en général. Elle rend dans sa sphère d'action des services importants et très appréciés.

Dans les premiers mois de 1919, la Société Générale favorisa la création d'un nouveau groupement de firmes cotonnières, ayant pour but l'amélioration du régime de la fabrication, en combinant la concentration des moyens d'action, du contrôle et de la haute direction avec la répartition spécialisée du travail. Sous la forme de Société Anonyme et la dénomination de « **Union Cotonnière** », avec siège social à Gand, ce groupement a débuté par la fusion de six firmes comprenant 181,000 broches; dans son capital de 16,000,000 de francs, la Société Générale a pris une participation de fr. 3,000,000. Les résultats avantageux qu'on attendait de la combinaison n'ont pas tardé à se réaliser malgré le renchérissement énorme et continu du coton, de la main-d'œuvre, du charbon et du change; aussi ont-ils provoqué une extension du groupement qui portera le nombre des broches associées à 274,000 et le capital à 25,000,000 de francs. Tout permet d'espérer que l'application élargie du système développera proportionnellement son rendement fructueux.

La **Société Générale Belge de Produits Chimiques** a été constituée au capital de 6,500,000 francs par la fusion de la Société des Produits Chimiques d'Aiseau, de la Société des Produits Chimiques de Moustier s/Sambre et la Société de Superphosphates et Guanos de Gand.

La concentration des activités de ces usines permettra une exploitation plus rationnelle et plus économique ainsi que l'approvisionnement en matières premières et particulièrement en minerais sulfurés dans de meilleures conditions.

La nouvelle Société, dans laquelle nous avons pris une participation importante, se propose de poursuivre son programme de communauté d'intérêts avec d'autres entreprises similaires.

Les usines d'Aiseau et de Moustier sont actuellement en marche et l'usine de Gand pourra être remise très prochainement en activité.

Les opérations de la **Compagnie Immobilière de Belgique** ont subi un certain ralentissement à cause du prix très élevé de la main-d'œuvre et des matériaux de construction.

Néanmoins, la situation de cette Compagnie peut être considérée comme favorable, étant donné les réserves importantes qui ont été constituées précédemment.

L'Union Financière et Industrielle Liégeoise que nous avons créée en 1917, avec le concours d'un groupe d'amis de Liège, a continué à poursuivre son programme en s'intéressant à la reconstitution de plusieurs affaires industrielles importantes.

Elle a porté son capital à 20,000,000 de francs afin de pouvoir étendre le champ de son activité.

VII. — BANQUES — ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT.

Les **Banques Patronnées** ont secondé par tous les moyens en leur pouvoir, les efforts accomplis par nos industriels. Grâce aux crédits et aux avances accordés aussi largement que possible à leur clientèle, elles ont facilité à celle-ci la reprise du travail, l'achat des matières premières indispensables et la reconstitution de nombreuses affaires et industries ruinées par la guerre. Ces courageuses initiatives n'ont pas tardé à porter leurs fruits ; l'activité dans la plupart des centres industriels s'est développée rapidement et s'est étendue aux Banques qui ont vu leurs opérations atteindre une grande ampleur.

Afin de leur fournir les ressources nécessaires pour soutenir ce mouvement et renforcer leur situation, nous avons continué à coopérer avec les Banques à l'augmentation de leur capital. La Banque de Gand, la Banque de Courtrai, la Banque Centrale Tournaisienne, la Banque Centrale du Limbourg et la Banque Centrale de la Meuse ont augmenté leur capital.

Par sa fusion avec la Banque de Roulers-Thielt, la Banque de Courtrai a étendu largement son champ d'action dans le sud et le centre de la Flandre ; de son côté, en absorbant la Banque d'Escompte de Tournai, la Banque Centrale Tournaisienne a renforcé notablement sa clientèle et son influence dans le Tournaisis. D'autre part, la Banque Centrale de la Meuse, concentrant son activité dans un rayon moins étendu, a rétrocédé ses agences d'Arlon, Virton, Bastogne et Florenville à une banque nouvelle créée par nous avec le concours d'amis belges et luxembourgeois, au capital de 7,500,000 francs sous la dénomination de « Banque Générale du Luxembourg », pour desservir le sud du Luxembourg belge et le Grand-Duché, avec sièges à Arlon et à Luxembourg.

Enfin, la Banque d'Anvers, la première et la plus ancienne de nos Banques Patronnées, par sa fusion avec la Banque de l'Union Anversoise, dont on connaît le développement rapide, a réuni en un seul faisceau les différentes branches dans lesquelles s'exerçait l'activité de ces deux Établissements qui se complètent ainsi mutuellement. La Banque d'Anvers ainsi renforcée, constitue un organisme puissant qui correspond en tous points, aux besoins bancaires de notre grande métropole commerciale.

Les rapports étroits qui existent, depuis longtemps, entre notre pays et le Nord de la France se sont encore développés au cours des événements, et ont renforcé le courant de sympathie qui nous portait vers nos voisins.

Grâce à l'initiative de la Maison Verley Decroix et C^{ie} de Lille, dont l'ancienne réputation est si solidement établie et avec qui nous entretiens, de longue date, les relations les plus cordiales, il a été fondé, à Lille, avec le concours de nos amis de la Banque de l'Union Parisienne et avec le nôtre, un Établissement qui groupe la Maison Verley Decroix et C^{ie} et notre filiale la Banque Centrale de Maubeuge, sous la dénomination de **Banque Générale du Nord**, ancienne Maison Verley Decroix et C^{ie}. Cette Société, au capital de 50 millions de francs, desservira avec ses 40 succursales et agences toute la région du Nord et du Pas-de-Calais.

L'influence et la notoriété de la Maison Verley Decroix et C^{ie} dans ces régions et les concours dévoués dont elle a su s'entourer, nous sont un sûr garant du développement futur de ce nouvel organisme : nous augurons très favorablement de son avenir.

Les résultats de nos Banques Patronnées, pour l'exercice 1919, sont des plus satisfaisants, bien que la plupart n'aient pu tirer parti de leurs nouvelles ressources que pendant une partie de l'année.

La **Banque Belge pour l'Etranger** voit son activité se développer de jour en jour. L'importance de son service de crédits documentaires l'a amenée à organiser un Département « Marchandises » dans un vaste immeuble acquis à cet effet à proximité des installations maritimes de Bruxelles.

La Succursale de Londres, avec l'agence récemment ouverte à Manchester, prête un large appui aux industriels et commerçants belges. Les sièges d'Egypte prennent une part importante aux opérations commerciales du pays, spécialement à celles qu'entraîne l'exportation du coton. Des agences ont été établies dans les principaux centres de production. Les résultats des Succursales de Chine continuent à donner pleine satisfaction.

Une assemblée générale réunie au mois de février 1919 a décidé de porter le capital de la Banque de 30 à 50 millions de francs. Cette opération, faite avec un plein succès, a eu pour résultat de mettre à la disposition de la Banque, les ressources nouvelles qui lui étaient nécessaires pour poursuivre son programme d'expansion.

Des succursales ont été ouvertes à Cologne et à Paris. La Banque compte de plus, commencer à travailler dans les Balkans et a déjà envoyé un agent à Bucarest. D'autre part, la communauté d'intérêts qui s'est créée entre elle et la Banque de Carthagène, installée à Madrid et dans dix-sept villes d'Espagne, la met à même de donner un appui aux relations de nos compatriotes avec la presqu'île ibérique.

Banque Italo-Belge. — Durant ces dernières années, cette Banque a pris un développement considérable dans l'Amérique du Sud. Elle a aujourd'hui un grand nombre de succursales et d'agences en Argentine, au Brésil, en Uruguay et au Chili. Grâce à son organisation, elle a, au cours de la guerre, prêté son concours pour le financement des exportations destinées aux Gouvernements alliés, et sa situation lui permet aujourd'hui, de prêter ce même concours pour le ravitaillement de la Belgique.

En raison de l'extension prise par ses affaires, la Banque Italo-Belge a, en 1919, doublé son capital qui a été ainsi porté à 50 millions de francs, dont 25 millions sont appelés. Le montant de ses réserves est égal à son capital appelé, soit 25 millions de francs. Elle a distribué, pour l'exercice 1918-1919, un dividende de 12 1/2 p. c.

La **Banque d'Outremer** continue à faire preuve d'une très grande activité. Dans le courant de l'année écoulée, elle a absorbé le Comptoir d'Escompte de Bruxelles et elle a porté son capital à 72,500,000 francs.

La Société Générale, qui possède depuis l'origine un intérêt important dans cette Banque, a souscrit la part à laquelle elle avait droit.

Les résultats obtenus par cet Établissement sont des plus satisfaisants.

A la clôture du 84^{me} exercice du **Crédit Foncier de Belgique**, qui a pris fin le 31 décembre 1919, nous constatons que le développement des opérations de la Société, interrompu pendant la période de guerre, a repris un nouvel essor et que les événements, qui ont amené une perturbation si grande dans tous les domaines, économiques et sociaux, n'ont pas eu, pour le Crédit Foncier de Belgique, les conséquences préjudiciables que la nature même de ses opérations pouvait faire redouter.

A aucun moment, la Société n'a cessé de faire face à ses engagements. Ses obligations ont été remboursées à leurs échéances et le paiement des intérêts des titres émis par elle n'a pas subi d'interruption. De plus, les

capitaux que lui avaient confiés ses actionnaires, ont reçu chaque année la rémunération limitée, que les circonstances permettaient de leur attribuer, en tenant compte des prévisions qu'une administration prudente devait envisager.

Bien que la conclusion des prêts hypothécaires n'ait repris son plus grand développement qu'au cours des derniers mois de l'année, le capital des prêts, conclus en 1919, s'est élevé à environ fr. 20,000,000, chiffre qui n'avait jamais été obtenu précédemment.

Banque Hypothécaire Franco-Argentine. — Société Hypothécaire Belge-Américaine. — Les opérations hypothécaires, par suite de la crise du change et de l'afflux de l'or en Argentine, ont subi un notable ralentissement et même de nombreux emprunteurs, profitant du change favorable, ont remboursé leurs dettes. Néanmoins la situation de ces deux établissements reste très satisfaisante.

Société Belge de Crédit Maritime. — Pendant toute la durée de la guerre aucune nouvelle affaire n'a pu être traitée, à cause de l'insécurité des gages.

Des remboursements nombreux, consécutifs pour la plupart à la vente des navires et bateaux, ont réduit sensiblement le montant des prêts hypothécaires. Mais, dès le début de 1919, une activité nouvelle se manifesta et s'accrut au cours de l'exercice. Si la construction navale est peu active, en revanche de nombreuses transactions ont eu lieu sur les navires et bateaux existants.

La Société Anonyme **Crédit Maritime et Fluvial de Belgique**, a, elle aussi, reçu des remboursements importants qui s'expliquent par la prospérité des affaires d'armement et de batellerie. Mais une reprise très importante des opérations de prêts hypothécaires s'est produite et promet de s'accentuer dans de larges proportions.

Dans le courant de l'exercice écoulé, la **Banque de l'Union Parisienne** a porté son capital de 80 à 100 millions; une nouvelle augmentation est prévue de manière à porter ce capital à 200 millions.

Grâce à la grande activité de son Administration, que M. Villars préside avec tant de compétence et d'autorité depuis la fondation de la Banque, celle-ci prend une place de plus en plus importante parmi les institutions bancaires de France.

Les résultats obtenus sont en rapport avec ce remarquable développement.

VIII. — ENTREPRISES COLONIALES.

Compagnie du Chemin de fer du Bas-Congo au Katanga. —

L'exploitation du *Chemin de fer du Katanga* progresse normalement. La longueur totale de la ligne exploitée depuis la frontière de Rhodésie jusqu'à Bukama est de 727 kilomètres; il y a en outre 25 kilomètres d'embranchements desservant diverses exploitations minières et industrielles.

Les recettes d'exploitation n'ont cessé d'augmenter au fur et à mesure du développement industriel du Katanga, mais d'autre part les dépenses d'exploitation se sont également accrues considérablement par suite de l'augmentation des prix de toutes les matières premières et de l'élévation des appointements et salaires du personnel.

Le tonnage total transporté a passé de 254,000 tonnes à 685,000 tonnes.

Pour terminer et parachever la ligne, il reste à remplacer plusieurs ponts provisoires en bois par des ouvrages définitifs; il faut aussi procéder au ballastage définitif de la voie; ces travaux sont en voie d'exécution.

Le point terminus du chemin de fer, Bukama, situé sur le fleuve Lualaba, n'étant pas accessible en toutes saisons par les bateaux à vapeur, il a

été décidé, d'accord avec M. le Ministre des Colonies, de prolonger la ligne d'environ 80 kilomètres au Nord de Bukama jusqu'à Kiabo accessible aux bateaux en tous temps.

La construction d'une première section de la *ligne de jonction Katanga-Benguela* destinée à relier cette partie de notre Colonie au port de Lobito Bay sur l'Atlantique, a été approuvée également par M. le Ministre des Colonies. Cette section, de 86 kilomètres environ de longueur, atteindra les mines de Ruwe où l'Union Minière du Haut-Katanga projette l'établissement d'une grande usine pour le traitement électrochimique des minerais de cuivre.

La ligne reliant le Chemin de fer du Katanga au point d'arrivée à la frontière du chemin de fer du Benguela aura 600 kilomètres de longueur environ. Elle est d'une grande importance pour le développement économique du Katanga, car elle réduira considérablement la longueur des transports par chemin de fer et par mer.

La partie du chemin de fer du Benguela traversant l'Angola portugais aura une longueur totale de 1,300 kilomètres environ. Par suite des difficultés nées de la guerre, la construction de ce réseau a été suspendue et 520 kilomètres seulement sont construits et exploités. Les recettes d'exploitation de cette section sont en progression constante et permettent de bien augurer de l'avenir.

Il reste donc 800 kilomètres à construire; les travaux seront entamés prochainement.

Les études de la ligne du *Bas-Congo au Katanga* ont dû être suspendues pendant la guerre. Les plans définitifs de la première section d'environ 800 kilomètres, de Bukama à Djoko-Punda, reliant le Lualaba navigable au Kasai navigable, sont entièrement terminés et permettent d'entreprendre la construction de cette section, dès que l'approbation du Gouvernement de la Colonie aura été donnée et aussitôt que les moyens financiers auront été assurés.

Les études de la seconde section de cette ligne Djoko-Punda à Kinshasa d'une longueur de 1,000 kilomètres environ sont avancées, mais par suite de la guerre, il n'a pas été possible de les terminer entièrement.

La construction de la ligne du Bas-Congo au Katanga, notamment de la première section Bukama-Djoko-Punda, est indispensable au développement de la région du Kasaï sur laquelle l'attention se porte tout spécialement actuellement pour ses richesses en gisements diamantifères, pour son sol fertile, propre à la culture du coton et à l'élevage du bétail, et pour son abondante population qui donne déjà d'importants contingents de travailleurs aux diverses industries du Katanga et aux exploitations diamantifères.

Grâce au chemin de fer, l'exploitation du sol sera possible et elle permettra d'assurer l'alimentation de toute la région industrielle du Katanga.

En juillet 1919 l'**Union Minière du Haut-Katanga** a réuni ses actionnaires en assemblée générale pour leur soumettre un schéma de Bilan au 31 décembre 1918 ainsi qu'un schéma de compte de Profits et Pertes pour les exercices 1914, 1915, 1916, 1917 et 1918, les écritures définitives de la période de guerre n'étant pas clôturées à ce moment. Il a été déclaré un dividende total de 150 francs par action pour ces cinq années.

Durant l'exercice 1919, qui vient de se terminer, les cinq centres miniers en exploitation ont fourni aux usines métallurgiques 190,000 tonnes de minerais d'une teneur moyenne de 16 p. c. et 170,000 tonnes de fondants. Ces usines, dont les installations comportent 7 hauts-fourneaux, ayant une puissance de production de 36 à 40,000 tonnes de cuivre, n'ont pu être alimentées que partiellement. En moyenne, 4 hauts-fourneaux seulement ont été en activité durant l'année. Les difficultés d'alimentation en combustible, de transports et de main-d'œuvre indigène ont été les principales causes du chômage d'une partie des hauts-fourneaux. Ces diffi-

cultés n'ont pas encore pu être complètement vaincues quoique la situation, notamment de la main-d'œuvre, se soit sensiblement améliorée vers la fin de l'année. La production pour 1919 s'est élevée à 23,000 tonnes de cuivre lingot d'une teneur d'environ 96 p. c. contre 20,237 tonnes en 1918.

La Société a rencontré de grandes difficultés, surtout pendant le premier semestre 1919, pour le transport en Europe du métal produit au Katanga. La conséquence a été qu'une partie seulement de la production de 1919 a pu être réalisée au cours de l'exercice.

Actuellement, les transports semblent être assurés et l'Union Minière ne souffrira pas du retard apporté à l'envoi et à l'arrivée du métal en Europe, attendu que le cours de celui-ci paraît vouloir se maintenir.

Dans le courant de 1919, l'Union Minière a commencé l'exécution d'un programme important de travaux d'étude de ses gisements miniers et la construction d'installations nouvelles. Celles-ci, qui seront vraisemblablement terminées à la fin de 1920, comprendront une usine d'enrichissement des minerais à teneur réduite, devant traiter 3 à 4,000 tonnes de minerais par jour et une usine d'expérience d'un traitement par voie humide et électrolyse qui semble devoir être le procédé économique de l'avenir.

La situation industrielle est donc satisfaisante, mais on ne doit pas se dissimuler que des efforts considérables devront encore être poursuivis et que des dépenses importantes devront aussi être engagées pour l'accomplissement du vaste programme que cette Société s'est tracé.

La **Société Internationale Forestière et Minière du Congo** a été créée en 1906 au capital de 3,500,000 francs. Elle obtint au Congo Belge un droit de recherches exclusif sur un territoire étendu.

Les dépenses importantes nécessitées par les nombreuses et coûteuses missions de prospection qu'elle envoya au Congo, obligèrent la Société à augmenter, en 1912, son capital qui fut porté à 8 millions de francs;

en vue d'augmenter encore ses ressources, elle créa à la même époque deux filiales : l'une, la Société minière de la Tèle, au capital de 4,500,000 francs, à laquelle la Forminière concéda ses droits sur des gisements aurifères très peu importants et qui sont aujourd'hui épuisés ; l'autre, la Société Forestière et Commerciale du Congo Belge, au capital de 3 millions de francs, à laquelle la Forminière rétrocéda ses droits d'exploitation sur un domaine forestier qui lui avait été concédé.

Les résultats obtenus durant ces six premières années avaient été quasiment nuls. La Forminière put cependant, grâce aux nouvelles ressources financières qu'elle se procura par son augmentation de capital et par la création de ses deux filiales, continuer ses études et ses prospections.

Deux ans après, ses efforts aboutirent enfin à la découverte des premiers gisements diamantifères qu'elle exploite aujourd'hui. Elle avait à ce moment immobilisé plus de 12 millions de francs des capitaux qui lui avaient été confiés.

L'exploitation de ces gisements diamantifères fut immédiatement commencée et pour la première fois, après quatorze années d'existence, elle a pu soumettre, il y a quelques mois, à ses actionnaires un compte de Profits et Pertes.

Le capital de la Société a été porté à la dernière assemblée à 16 millions de francs, représenté par 32,000 actions de capital de 500 francs chacune et 32,000 actions de dividende sans désignation de valeur.

L'histoire de cette Société est un exemple de la persévérance qu'il faut apporter dans la conduite des affaires coloniales.

Société Minière du Bécéka. — Les dernières prospections minières effectuées dans la concession de la Compagnie du chemin de fer du Bas-Congo au Katanga ont permis de découvrir un gisement diamantifère susceptible d'une exploitation rémunératrice ; certaines indications donnent l'espoir de trouver d'autres gisements exploitables en divers points de cette concession.

Une Société a donc été constituée, avec l'approbation de M. le Ministre des Colonies, sous le nom de « Société Minière du Bécéka », ayant pour objet la mise en valeur des mines dans la région concédée à la Compagnie du Chemin de fer du Bas-Congo au Katanga.

Le capital de cette Société a été fixé à 10,000,000 de francs; il est représenté par 20,000 actions de capital de 500 francs chacune, et 20,000 actions de dividende sans désignation de valeur.

La souscription de ce capital a été entièrement réservée aux actionnaires de la Compagnie du Chemin de fer du Bas-Congo au Katanga moyennant cession par celle-ci de tous ses droits miniers.

Conformément aux stipulations de la convention du 5 novembre 1906, le Gouvernement de la Colonie recevra la moitié du bénéfice provenant de l'exploitation des mines, après paiement d'un intérêt de 5 p. c. aux capitaux engagés dans cette exploitation.

Compagnie Belge Maritime du Congo. — Pendant la guerre, la plupart des compagnies de navigation du monde ont réalisé des bénéfices considérables. La Compagnie Belge Maritime du Congo n'a pu bénéficier de cette prospérité exceptionnelle. Son unique souci a été d'aider, de toutes ses forces, le Gouvernement et le commerce national belges à maintenir la prospérité de notre Colonie. Limitant ses frêts au taux strictement nécessaire pour assurer l'amortissement normal de sa flotte et pour procurer à son capital un loyer modique, elle a coopéré dans la mesure de ses moyens à la grande œuvre de libération assumée par tous les pays alliés.

Les résultats acquis durant les cinq années de guerre ont permis l'attribution d'un dividende total de 18 p. c. soit un revenu moyen de 3.60 p. c. par an.

La Banque du Congo Belge a rendu de très grands services à notre Colonie et a aidé puissamment au développement de nos entreprises au Congo.

La circulation des billets atteignait, au 30 juin 1919, douze millions de francs, couverte par une encaisse métallique de onze millions.

Le Gouvernement de la Colonie a confié à la Banque du Congo Belge le service de Caissier-Comptable de l'État. Cette mesure a eu pour conséquence l'ouverture de 17 nouvelles agences.

L'extension considérable qui en résultera et le développement remarquable de l'industrie et du commerce coloniaux exerceront une répercussion favorable sur l'activité de cette Banque.

Pour s'assurer les capitaux nécessaires à l'extension de ses services, cet Etablissement vient de décider de porter son capital de 5 à 12 millions.

L'Assemblée Générale extraordinaire du 3 juin a décidé de porter de six à sept le nombre des Directeurs, et a appelé aux fonctions de Directeur, M. Auguste Callens.

Administration.

M. Jules Bagage a été nommé Secrétaire de la Société, en remplacement de M. Callens.

L'Assemblée Générale ordinaire du 25 novembre a réélu M. Jean Jadot, Gouverneur, et M. le Chevalier Carton de Wiart, Directeur ; elle a renouvelé le mandat de MM. le Comte de Baillet-Latour, Edmond Solvay et le Comte Louis de Meeus, Commissaires sortants.

Notre personnel a dû être considérablement renforcé par suite du surcroît de travail causé par la liquidation très importante de l'arriéré de la guerre et l'extension sans cesse croissante de nos affaires.

Cette circonstance, ainsi que l'augmentation des traitements et les allocations de diverses natures, ont entraîné pour notre Etablissement un surcroît de dépenses de plus de 2 millions et demi de francs.

Nous avons décidé d'assurer au personnel, à dater de l'exercice prochain, une participation aux bénéfices sociaux, proportionnée à l'importance des sommes distribuées aux actionnaires.

Cette mesure nouvelle, qui intéresse le personnel à la bonne marche des affaires, aura certainement pour effet d'établir un lien de solidarité

dans le travail qui ne peut manquer de produire les meilleurs résultats.

Nous comptons qu'il appréciera, à sa juste valeur, les avantages très importants qui lui sont ainsi assurés et qu'il aura à cœur de nous procurer, en retour, une collaboration de plus en plus dévouée.

Nous avons placé dans le hall d'entrée de l'Hôtel de la Banque un mémorial en l'honneur des agents de la Société Générale morts pour la Patrie pendant la Grande Guerre. Nous avons voulu ainsi perpétuer le souvenir de ces nobles martyrs du Droit et de la Liberté.

Bruxelles, le 3 février 1920.

LE GOUVERNEUR,

J. JADOT.

LE SECRÉTAIRE,

J. BAGAGE.

RAPPORT DU COLLÈGE DES COMMISSAIRES

MESSIEURS,

Nous avons l'honneur, conformément aux prescriptions statutaires, de vous faire rapport sur la manière dont nous avons exercé la mission que vous nous avez confiée.

La Direction de la Société Générale de Belgique, à chacune des séances mensuelles du Conseil Général, nous a soumis la situation de la Société. Les renseignements qui nous ont été donnés dans ces réunions, nous ont permis de suivre, dans ses grandes lignes, la marche des opérations sociales.

Le Bilan et le Compte de Profits et Pertes de l'exercice 1919, ainsi que leurs nombreuses annexes, ont été l'objet d'un examen minutieux.

Nous nous sommes assurés de la parfaite concordance des soldes renseignés dans ces documents avec ceux fournis par les écritures sociales.

Les effets en portefeuille, les diverses valeurs appartenant, tant à la Société Générale qu'à des tiers, les divers comptes de déposants ont été partiellement vérifiés et reconnus conformes aux relevés qui nous ont été présentés.

Les procédés de contrôle ont été ceux employés jusqu'ici et qui toujours ont été approuvés par vos assemblées générales.

Nous avons pris également connaissance des procès-verbaux des vérifications prescrites par le règlement de la Société, faites par la Direction et par les hauts fonctionnaires, en cours d'exercice et en vue du Bilan.

L'augmentation considérable du nombre des membres du personnel ainsi que la persistance de la vie chère ont eu comme conséquence une majoration notable des frais généraux.

Au cours de nos investigations, nous n'avons eu aucune observation à formuler; en conséquence, nous vous proposons l'adoption du Bilan et du Compte de Profits et Pertes tels qu'ils vous sont présentés ainsi que la distribution d'un dividende de fr. 200, par titre, aux Parts de réserve.

Le rapport de la Direction démontre le développement considérable qu'ont pris les diverses branches de l'activité de la Société Générale.

Au sortir du cataclysme mondial que nous venons de traverser, la Société Générale coopère de toute sa puissance à la restauration nationale. Nous sommes persuadés que les efforts persévérateurs et dévoués de la Direction contribueront largement à ramener dans un avenir assez prochain la prospérité de notre industrie, de notre commerce et le rétablissement de la situation financière et économique du Pays.

LES COMMISSAIRES :

*Le Président : B^{on} A. D'HUART.
C^{te} DE BAILLET-LATOUR.
L. HAMOIR.
B^a C. GOFFINET.
C^{te} T'KINT DE ROODENBEKE.
C^{te} J. DE MERODE.
ED. SOLVAY.
C^{te} L. de MEEUS.*

*Le Rapporteur :
PIERRE CAPOUILLET.*



BILAN

ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 1919.

BILAN ARRÊTÉ AU

Arrêté en séance du Conseil de la Direction du 6 janvier 1920.

*Le Vice-Gouverneur,
Bon JANSSEN.*

Les Directeurs,
A. SERRUYS.

*Le Gouverneur,
JEAN JADOT*

Chev. E. CARTON DE WIART, E. FRANCQUI,
G. COOREMAN, ED. DE BRABANDER AUG. CALLENS

*Le Secrétaire,
J. BAGAGE*

31 DÉCEMBRE 1919.

N° D'ORDRE DU BILAN		PASSIF		
actuel.	de 1918.			
1	1	Capital	Fr.	62,000,000 "
2	2	Fonds de réserve fr.	140,883,317 18	
	3	Quinze pour cent des bénéfices de 1918.	560,958 58	
				141,444,275 76
3	4	Obligations émises		78,377,000 "
4	5	Obligations 3 p. c. Manufactures de Glaces, etc.		814,000 "
5	6	Obligations 3 p. c. S ^e t des ch. de fer Nord de la Belgique.		16,913,500 "
6	7	Caisse d'épargne		58,345,639 38
7	8	Caisse d'épargne. Compte d'intérêts.		1,646,729 55
8	9	Comptes courants avec Banques patronnées		66,452,774 06
9				135,742,423 49
10	10	Id. avec Sociétés { patronnées		70,197,205 64
		{ agréées		
11	11	Id. avec correspondants pour Recouvrements		32,431,331 31
12	12	Id. avec correspondants de Change		86,768,755 93
13	13	Id. Divers.		81,243,841 22
14	14	Id. de Dépôt.		758,204,293 79
15	15	Déposants (comptes titres)		1,667,357,000 "
16	16	Propriétaires de titres à livrer.		322,995,823 •
17	18	Comptes d'ordre.		205,199,908 51
18	19	Cautionnements statutaires (déposants)		Pour mémoire
		Profits et Pertes fr.	9,094,331 60	
		Intérêts 5 p.c payés aux actionnaires. »	1,594,950 »	7,499,381 60
			Fr.	3,793,633,883 24

Vu et vérifié par les Commissaires, réunis en Comité.

Baron ALF. d'HUART, *Président*, Comte DE BAILLET-LATOUR,
Baron C. GOFFINET, L. HAMOIR, Comte t'KINT DE ROODENBEKE,
Comte JEAN DE MERODE, ED. SOLVAY, Comte LOUIS DE MEEUS.

P. CAPOUILLET, *Rapporteur*.

**COMPTE
DE
PROFITS ET PERTES**

BILAN DE 1919

COMPTE DE PROFIT

DÉBIT.

ART. 1 ^{er}	Frais d'administration	fr.	6,063,938 84
2	Intérêts sur obligations		3,126,789 55
3	Service des obligations 3 p. c. de l'ancienne Société des Manufactures de Glaces, etc.		27,735 »
4	Service des obligations 3 p. c. de la Société des Chemins de fer du Nord de la Belgique		512,512 50
5	Intérêts sur dépôts à la Caisse d'Epargne		1,765,832 39
6	Id. en comptes courants avec Sociétés { patronnées agrées		2,170,075 66
7			1,626,847 35
8	Id. id. avec Banques Patronnées		537,425 31
9	Id. id. pour Recouvrements		193,606 38
10	Id. id. de Change		615,072 33
11	Id. id. de Dépôt		6,689,308 73
12	Id. bonifiés en comptes de quinzaine		3,639,581 05
13	Id. en comptes courants Divers		1,909,037 52
14	Pensions Viagères		10,651 04
15	Contributions { à l'État . . . { Patente fr. 189,596 » Autres contributions. » 10,635 84 à la Province { Patente » 189,596 » et à la Ville de Bruxelles. Autres taxes » 23,580 07		413,407 91
Bénéfice	Intérêts payés aux actionnaires . fr. 1,594,950 »		
	Solde à répartir : fr. 7,499,381.60 :		
	15 p. c. au Fonds de Réserve . . . » 1,124,907 24		9,094,331 60
	Dividende de fr. 200 par action. . . » 6,200,000 »		
	Tantième à la Direction. . . . » 158,974 36		
	Au Fonds de Bienfaisance . . . » 15,500 »		
	TOTAL. . . fr.		38,396,153 14

ET PERTES DE 1919.

CRÉDIT.

ART. 1 ^{er}	Intérêts de prêts sur effets publics	fr.	149,244	13
2	Id. de fonds publics nationaux		12,565,901	90
3	Id. et dividendes d'actions		13,772,444	86
4	Id. en comptes courants avec nantissements		977,206	70
5	Id. id. avec Sociétés	{ patronnées agrées.	3,647,020	71
6			829,207	41
7	Id. id. avec Banques Patronnées		446,295	22
8	Id. id. pour Recouvrements		127,288	»
9	Id. id. de Change		670,577	68
10	Id. id. Divers.		1,324,921	30
11	Id. d'escompte		2,587,059	95
12	Bénéfices sur opérations de change, commissions, etc.		738,402	40
13	Bénéfices sur réalisations		471,495	05
14	Produit des immeubles		89,087	83
	TOTAL	fr.	38,396,153	14

ANNEXES

I. — *Etat comparatif des bilans*

DÉSIGNATION.		1910.	1911.	1912.
PASSIF. A. DE LA SOCIÉTÉ ENVERS ELLE-MÊME.				
Capital	32,804,232 80	32,804,232 80	32,804,232	32,804,232
Fonds de réserve	31,000 000 »	31,000,000 »	31,000,000	31,000,000
Id. nouveau	32,608,084 49	33,727,266 35	34,902,27	34,902,27
Bénéfice.	9,401,112 48	9,473,261 34	10,031,48	10,031,48
Fonds de prévision temporaire.	»	»	»	»
	105,513,429 77	107,004,760 49	108,737,98	108,737,98
A déduire : Intérêts payés aux actionnaires	1,639,900 »	1,639,900 »	1,639,90	1,639,90
	103,873,529 77	105,364,860 49	107,098,08	107,098,08
B. DE LA SOCIÉTÉ ENVERS LES TIERS.				
Caisse d'épargne	39,318,439 62	38,971,603 30	38,437,91	38,437,91
Obligations	60,428,000 »	60,375,500 »	57,769,50	57,769,50
Comptes courants et divers	244,911,124 90	281,804,516 76	276,033,68	276,033,68
Déposants (comptes titres)	4,047,289,960 »	4,150,392,798 »	4,268,809,13	4,268,809,13
Divers déposants de garanties.	»	»	»	»
Propriétaires de titres à livrer.	32,611,679 »	48,436,474 »	48,958,41	48,958,41
Passif du Département d'émission	»	»	»	»
Comptes d'ordre	»	»	»	»
Cautionnements statutaires (déposants)	»	»	»	»
	1,424,259,203 52	1,579,680,892 06	1,690,008,35	1,690,008,35
ACTIF.	TOTAUX. fr.	4,528,432,733 29	4,685,045,752 55	4,797,406,442
Caisse	10,375,401 75	13,764,974 82	9,051,74	9,051,74
Portefeuille	68,671,421 32	75,092,276 61	62,015,52	62,015,52
Dépôts à l'étranger { à court terme	43,678,125 »	3,025,750 »	1,895,00	1,895,00
{ à long terme.		6,093,673 12	5,939,27	5,939,27
Comptes avec Banques patronnées	8,420,787 49	8,021,581 93	7,441,99	7,441,99
Comptes courants	68,612,272 76	76,357,242 74	74,373,72	74,373,72
Avances et crédits consentis pendant la guerre.	»	»	»	»
Prêts sur effets publics.	3,443,274 62	3,774,282 »	4,352,52	4,352,52
Crédits avec nantissement	4,300,653 94	13,489,537 83	10,400,96	10,400,96
Valeurs immobilières	2,000,000 »	2,000,000 »	2,000,00	2,000,00
Fonds publics { nationaux	59,481,621 »	63,734,217 »	70,654,14	70,654,14
{ étrangers	48,872,950 »	16,336,500 »	8,581,50	8,581,50
Bons interprovinciaux pour les contributions de guerre.	»	»	»	»
Obligations de diverses sociétés	22,518,305 »	15,770,250 »	23,623,80	23,623,80
Actions de diverses sociétés	163,049,045 »	179,477,070 »	181,130,27	181,130,27
Participations financières	4,964,992 96	9,669,535 24	15,796,68	15,796,68
Liquidations diverses	142,543 45	509,569 26	80,023	80,023
Dépôts volontaires (comptes titres)	4,047,289,960 »	4,150,392,798 »	4,268,809,13	4,268,809,13
Divers dépôts de garanties.	»	»	»	»
Actif du Département d'émission	»	»	»	»
Titres à livrer	32,611,679 »	48,436,474 »	48,958,41	48,958,41
Comptes d'ordre.	»	»	»	»
Cautionnements statutaires (dépôts)	»	»	»	»
	TOTAUX. fr.	4,528,432,733 29	4,685,045,752 55	4,797,406,442

des dix dernières années.

1913.	1914.	1915.	1916.	1917.	1918.	1919.
32,804,232 80	32,804,232 80	32,804,232 80	32,804,232 80	32,804,232 80	32,804,232 80	62,000,000 »
31,000,000 »	31,000,000 »	31,000,000 »	31,000,000 »	31,000,000 »	31,000,000 »	141,444,275 76
36,161,008 24	37,475,568 26	37,475,568 26	38,039,262 14	38,600,220 72	39,161,179 30	9,094,331 60
10,403,633 49	(*) 1,639,900 »	5,397,839 18	5,379,625 89	5,379,623 89	5,379,623 89	»
»	6,000,000 »	4,500,000 »	3,000,000 »	»	»	»
410,368,874 53	408,919,701 06	411,477,660 24	410,223,118 83	407,784,077 41	408,345,035 99	212,538,607 36
1,639,900 »	1,639,900 »	1,639,900 »	1,639,900 »	1,639,900 »	1,639,900 »	1,594,930 »
108,728,974 53	107,279,801 06	109,537,760 24	108,583,218 83	106,144,177 41	106,703,435 99	210,943,637 36
36,829,033 86	33,834,308 24	36,038,188 48	42,043,460 77	49,240,498 21	63,847,727 48	39,992,368 93
56,855,500 »	58,626,500 »	59,434,000 »	72,769,500 »	94,127,500 »	103,041,500 »	96,104,500 »
288,624,562 22	439,409,559 04	599,324,752 60	621,901,979 91	730,856,178 65	720,543,792 63	1,231,040,625 44
,404,963,846 »	1,563,998,844 »	1,581,278,589 »	1,614,655,003 »	1,690,588,720 »	1,732,790,082 »	1,667,357,000 »
»	»	56,528,800 »	59,828,800 »	11,153,350 »	226,100 »	»
74,841,624 »	172,931,256 »	136,941,547 »	132,823,408 »	169,169,901 »	236,164,032 »	322,995,823 »
»	»	1,347,080,131 48	1,558,403,729 49	4,854,187,122 75	»	»
Pour mémoire.	Pour mémoire.	Pour mémoire.	Pour mémoire.	Pour mémoire.	Pour mémoire.	Pour mémoire.
,862,114,566 08	2,268,797,464 28	3,816,626,008 56	4,099,427,881 17	4,599,322,970 61	3,053,245,061 06	3,582,690,225 88
,970,843,540 61	2,376,077,265 34	3,926,163,768 80	4,208,011,100 »	4,705,467,148 02	3,159,950,197 05	3,793,633,883 24
11,924,029 33	16,258,994 06	143,510,935 55	126,446,821 24	116,324,004 68	151,888,298 84	371,529,692 40
63,095,509 50	57,665,618 32	70,466,187 55	50,986,245 72	79,098,925 41	87,485,670 14	118,541,319 62
»	»	»	»	»	»	»
3,950,000 »	2,950,000 »	9,937,500 »	5,200,000 »	4,200,000 »	4,200,000 »	»
4,813,955 03	9,875,387 66	6,416,472 72	4,379,454 81	4,296,972 01	8,014,426 81	18,992,417 70
107,592,182 71	233,831,413 48	243,640,391 63	291,155,291 33	415,840,214 68	498,070,361 94	349,618,476 48
»	»	»	»	»	154,733,497 13	»
4,757,414 »	7,124,144 45	8,823,207 06	5,630,040 79	4,951,981 70	4,172,193 44	4,702,937 29
40,637,886 24	44,785,857 74	20,588,271 52	24,776,350 97	29,485,449 86	25,799,252 18	10,454,445 22
2,000,000 »	2,000,000 »	2,000,000 »	2,000,000 »	2,000,000 »	2,000,000 »	2,000,000 »
52,534,660 »	56,272,210 96	60,926,395 96	50,327,720 »	22,580,000 »	63,580,000 »	471,861,855 »
5,433,500 »	5,662,757 10	5,662,757 10	4,549,125 »	4,022,500 »	2,750,000 »	»
»	»	4,583,333 33	61,333,333 33	82,738,188 46	75,000,000 »	»
45,604,950 »	45,678,350 »	14,393,790 28	5,981,050 »	»	»	»
186,231,662 50	185,809,842 50	186,453,668 50	187,653,183 50	195,418,783 50	194,790,558 50	226,951,525 »
22,062,645 45	31,214,451 91	26,770,638 20	27,779,573 31	25,237,148 68	24,846,863 28	25,474,630 24
379,705 83	18,743 16	160,951 92	99,769 51	173,885 29	109,331 84	954,152 78
,404,963,846 »	1,563,998,844 »	1,581,278,589 »	1,614,655,003 »	1,690,588,720 »	1,732,790,082 »	1,667,357,000 »
»	»	56,528,800 »	59,828,800 »	11,153,350 »	226,100 »	»
74,841,624 »	172,931,256 »	136,941,547 »	132,823,408 »	169,169,901 »	236,164,032 »	322,995,823 »
Pour mémoire.	Pour mémoire.	Pour mémoire.	Pour mémoire.	Pour mémoire.	Pour mémoire.	Pour mémoire.
,970,843,540 61	2,376,077,265 34	3,926,163,768 80	4,208,011,100 »	4,705,467,148 02	3,159,950,197 05	3,793,633,883 24

(*) Cette somme représente les intérêts payés sur les titres de Capital.

DÉSIGNATION.	1910.	1911.	1912.	1913.	1914.	1915.	1916.	1917.	1918.	1919
DEBIT.										
Frais d'administration	1,174,697 18	1,275,888 68	1,483,947 40	1,533,954 81	1,716,221 92	1,787,129 94	2,057,851 51	2,475,021 22	3,359,228 14	6,063,938 8
Intérêts sur obligations	1,350,064 69	1,409,213 43	1,369,360 66	1,313,564 49	1,387,806 63	1,418,541 51	1,685,273 53	2,361,800 43	3,028,502 22	3,426,789 5
Service des obligations 3 p. c. de l'ancienne Société des Manufactures de glaces	34,365 »	33,090 »	32,430 »	31,500 »	31,030 »	30,510 »	30,015 »	29,490 »	28,725 »	27,735
Service des obligations 3 p. c. de la Société des Chemins de fer du Nord de la Belgique	608,276 25	593,216 25	577,747 50	566,838 75	555,802 50	548,272 50	540,453 75	531,682 50	521,475 »	512,512 5
Intérêts sur dépôts à la Caisse d'épargne	1,440,941 40	1,149,774 77	1,436,578 98	1,087,204 44	1,033,550 92	1,011,151 20	1,148,567 23	1,355,805 60	1,661,759 03	1,765,832 3
Id. en comptes courants avec Sociétés } patronnées. } agréées. { 1,246,237 71	971,935 93	1,178,918 44	835,183 22	778,896 31	487,709 39	366,876 45	343,020 43	382,727 14	2,170,075 6	
Id. id. avec Banques Patronnées.	62,167 57	52,892 06	67,891 18	111,974 13	135,353 01	820,383 66	628,795 45	265,069 76	277,866 19	537,425 3
Id. id. de Recouvrements.	25,673 54	22,516 14	38,995 43	34,262 69	37,365 28	43,066 29	45,309 85	49,525 60	19,077 09	193,606 3
Id. id. de Change	81,246 58	80,539 49	104,305 54	333,092 94	65,390 73	114,900 99	103,118 38	69,459 71	50,988 36	615,072 3
Id. id. de Dépôt	3,035,487 02	3,267,966 26	3,210,095 07	3,798,185 89	3,766,114 39	4,295,193 13	2,928,403 88	2,779,370 43	2,728,550 25	6,689,308 7
Id. bonifiés en comptes de quinzaine	»	»	»	»	536,600 14	956,592 92	2,545,132 51	1,993,863 60	2,216,481 66	3,639,581 0
Id. en comptes courants Divers	45,891 06	58,781 04	128,236 58	336,125 57	223,151 63	140,375 34	152,477 95	220,303 05	117,400 09	1,909,037 5
Amortissement sur participations financières	»	»	»	»	»	»	»	2,300,000 »	»	»
Pensions Viagères	12,511 92	11,261 92	10,311 92	10,681 08	13,537 92	15,262 42	13,366 »	9,663 71	10,142 70	10,631 0
Agrandissement des locaux	598,985 89	1,000,320 95	936,345 54	957,179 17	872,433 90	»	»	»	»	»
Secours aux victimes des inondations en France et en Belgique	25,000 »	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Souscription en faveur des sinistrés de l'Exposition de Bruxelles	15,000 »	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Souscription au monument à élever à la mémoire des Belges tombés au Congo	»	45,000 »	»	»	»	»	»	»	»	»
Souscription à la manifestation en l'honneur du Comité de l'Exposition de Bruxelles	»	3,000 »	»	»	»	»	»	»	»	»
Oeuvre de la Croix Rouge de Belgique : Souscription en faveur des blessés de la guerre des Balkans.	»	»	10,000 »	»	»	»	»	»	»	»
Souscription pour les fêtes de l'inauguration des installations maritimes de Bruxelles	»	»	»	»	10,000 »	»	»	»	»	»
Souscription au monument à ériger à la mémoire de S. M. le Roi Léopold II	»	»	»	»	50,000 »	»	»	»	»	»
Subsides au Comité National de Secours et d'Alimentation, à la Croix Rouge de Belgique et aux Oeuvres d'entr'aide pendant la guerre	»	»	»	»	237,524.73	279,000 »	370,000 »	338,000 »	316,500 »	»
Patente, etc.	385,120 25	437,340 46	526,640 40	602,473 52	753,017 08	279,742 48	423,367 72	432,805 13	431,850 61	413,407 9
Fonds de prévision temporaire	»	»	»	»	6,000,000 »	»	»	»	»	»
Bénéfice.	9,101,112 48	9,473,261 34	10,031,484 63	10,403,633 49	*1,639,900 »	5,397,859 48	5,379,623 89	5,379,623 89	5,379,623 89	9,094,334 6
TOTAUX. . . fr.	18,912,778 54	20,700,804 42	22,056,677 17	23,031,772 40	20,612,447 37	18,296,921 97	19,135,214 67	21,584,904 70	21,099,464 93	38,396,453 4

(1) Cette somme représente les intérêts payés sur les titres de capital.

Profits et Pertes des dix dernières années.

DÉSIGNATION.	1910.	1911.	1912.	1913.	1914.	1915.	1916.	1917.	1918.	1919.
CRÉDIT.										
Intérêts de prêts sur effets publics	182,938 79	172,892 20	197,000 16	267,504 37	303,801 43	391,003 63	333,259 22	264,257 74	232,339 20	149,244 13
Id. de fonds publics { nationaux	2,068,585 98	2,364,906 73	2,770,742 58	1,534,512 74	3,444,898 89	3,433,572 27	3,820,866 53	3,695,407 81	12,565,901 90	
{ étrangers	2,639,052 77	699,080 62	758,376 03	261,590 17	11,7024 96	275,307 44	178,115 85	170,836 84	153,145 50	"
Id. d'obligations	861,402 40	979,458 49	778,850 84	769,054 85	719,448 23	744,993 02	611,937 53	229,614 07	"	"
Id. et dividendes d'actions	9,979,612 40	10,793,224 50	11,190,907 53	12,129,413 80	10,168,801 01	3,649,282 38	5,890,324 26	6,826,217 17	6,419,425 87	13,772,444 86
Id. en comptes courants avec nantissements.	"	"	"	"	"	"	"	"	"	977,206 70
Id. en comptes courants avec Sociétés { patronnées.	420,031 52	519,907 65	854,763 14	1,478,884 11	2,061,611 66	2,143,957 80	2,438,482 46	3,426,807 86	3,647,020 71	
{ agréées.	327,009 99	176,032 05	217,069 15	393,517 86	406,241 60	345,394 62	440,364 14	416,836 84	666,473 24	829,207 41
Id. en comptes courants avec Banques Patronnées	68,882 43	137,300 53	116,751 30	173,954 70	274,513 94	253,379 80	78,298 44	129,727 94	54,155 80	446,295 22
Id. en comptes courants de Recouvrements .	5,528 02	12,583 72	24,742 97	16,596 32	94,546 84	172,795 64	129,418 97	116,228 93	95,000 "	127,288 "
Id. Id. de Change.	80,152 79	112,286 24	132,625 04	202,639 66	388,563 99	563,949 52	330,219 93	260,761 06	461,648 64	670,577 68
Id. Id. Divers	713,428 82	1,102,000 77	655,342 26	665,514 65	731,986 27	414,385 79	402,687 54	368,107 67	2,693,608 80	1,324,921 30
Id. d'escompte	1,977,447 34	2,059,538 52	2,837,780 22	2,603,572 91	2,706,833 63	3,035,120 49	2,265,647 18	2,142,587 34	2,155,750 97	2,587,059 95
Bénéfices sur opérations de change, etc. . . .	1,308,750 60	1,151,204 38	1,335,088 34	1,215,910 04	1,205,346 98	1,326,015 46	1,312,962 70	1,186,189 83	711,038 45	738,402 40
Id. sur réalisations	699,499 73	751,156 78	853,158 69	638,532 09	366,416 71	24,537 50	"	145,311 35	268,024 81	471,495 05
Produit des immeubles	69,072 46	65,428 12	74,170 26	68,465 26	95,524 93	94,246 13	84,448 84	68,878 93	66,637 98	89,087 83
Prélèvement sur le fond de prévision temporaire.	"	"	"	"	"	1,500,000 "	1,500,000 "	3,000,000 "	"	"
TOTAUX. . . fr.	18,912,778 54	20,700,804 42	22,056,677 17	23,034,772 40	20,612,447 37	18,296,921 97	19,135,214 67	21,584,904 70	21,099,464 93	38,396,153 14

III.

Obligations en circulation au 1^{er} janvier 1920.

ECHÉANCES.	OBLIGATIONS			SOMMES à rembourser mensuellement.	TOTAUX PAR ANNÉE
	3 P. C.	3 1/2 P. C.	4 P. C.		
1920.					
Janvier	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.
	"	633,000	74,500	707,500	
Février	"	966,500	229,000	1,195,500	
Mars	"	315,500	394,500	710,000	
Avril	"	193,000	349,500	542,500	
Mai	"	170,500	276,500	447,000	
Juin	"	94,000	207,500	301,500	
JUILLET	"	171,000	427,500	598,500	
Août	"	131,500	436,500	568,000	
Septembre	"	172,500	749,500	922,000	
Octobre	"	448,000	928,500	1,346,500	
Novembre	"	354,500	483,000	839,500	
Décembre	"	"	294,000	294,000	
1921.					
Janvier	"	"	769,500	769,500	
Février	"	"	883,000	883,000	
Mars	"	"	1,128,500	1,128,500	
Avril	"	"	816,000	816,000	
Mai	"	"	916,000	916,000	
Juin	"	"	1,033,500	1,033,500	
JUILLET	"	"	1,059,000	1,059,000	
Août	"	"	1,988,000	1,988,000	
Septembre	"	"	1,957,000	1,957,000	
Octobre	"	"	946,500	946,500	
1922					
Novembre	"	"	1,687,000	1,687,000	
Décembre	"	"	2,451,000	2,451,000	
A reporter . . .	"	3,620,000	20,487,500	24,107,500	24,107,500

ÉCHÉANCES.	OBLIGATIONS			SOMMES à rembourser mensuellement.	TOTAUX PAR ANNÉE
	3 P. C.	3 1/2 P. C.	4 P. C.		
Reports . . .	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.
1925	"	3,620,000	20,487,500	24,107,500	24,107,500
Janvier . . .	"	"	954,000	954,000	
Février . . .	"	"	1,238,000	1,238,000	
Mars . . .	"	"	1,487,500	1,487,500	
Avril . . .	"	"	1,132,000	1,132,000	
Mai. . .	"	"	1,552,500	1,552,500	
Juin . . .	"	"	2,053,000	2,053,000	25,744,000
Juillet. . .	"	"	1,946,000	1,946,000	
Août . . .	"	"	2,855,500	2,855,500	
Septembre . .	"	"	2,418,000	2,418,000	
Octobre . . .	"	"	2,735,000	2,735,000	
Novembre . .	"	"	4,186,000	4,186,000	
Décembre. . .	"	"	3,186,500	3,186,500	
1926.					
Janvier . . .	"	"	1,118,500	1,118,500	
Février . . .	"	"	1,906,500	1,906,500	
Mars . . .	"	"	1,423,500	1,423,500	
Avril . . .	"	"	1,162,500	1,162,500	
Mai. . .	"	"	1,014,000	1,014,000	
Juin . . .	"	"	1,247,500	1,247,500	15,642,500
Juillet. . .	"	"	1,035,500	1,035,500	
Août . . .	"	"	798,500	798,500	
Septembre . .	"	"	2,320,500	2,320,500	
Octobre . . .	"	"	1,557,000	1,557,000	
Novembre . .	"	"	1,013,500	1,013,500	
Décembre. . .	"	"	1,045,000	1,045,000	
A reporter. . .	"	3,620,000	61,874,000	65,494,000	65,494,000

ÉCHÉANCES.	OBLIGATIONS			SOMMES à rembourser mensuellement	TOTAUX PAR ANNÉE.
	3 P. C.	3 1/2 P. C.	4 P. C.		
Reports . . .	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.
1927.	"	3,620,000	61,874,000	65,494,000	65,494,000
Janvier	"	"	472,500	472,500	
Février	"	"	663,000	663,000	
Mars	"	"	765,000	765,000	
Avril	"	"	611,500	611,500	
Mai	"	"	802,500	802,500	7,017,000
Juin	"	"	752,000	752,000	
JUILLET.	"	"	614,000	614,000	
Août	"	"	607,500	607,500	
Septembre	"	"	1,729,000	1,729,000	
Obligations échues restant à rembour- ser	500	4,077,000	1,788,500	5,866,000	5,866,000
Totaux	500	7,697,000	70,679,500	78,377,000	78,377,000

IV. — Mouvement de la Caisse d'épargne en 1919.

MOIS.	RECETTES.	DÉPENSES.	SOLDES.	NOMBRE DE LIVRETS.	VALEUR MOYENNE DES LIVRETS.
	Fr. c.	Fr. c.	Fr. c.		Fr.
1918. Décembre .	2,190,548 72	3,155,241 34	62,197,884 52	31,051	2,003
1919. Janvier . .	3,698,063 »	3,219,641 43	62,676,306 09	31,557	1,986
Février . . .	3,203,671 38	2,425,962 53	63,454,014 94	31,838	1,993
Mars . . .	3,285,406 99	2,438,034 40	64,301,387 53	32,120	2,001
Avril . . .	3,540,788 84	5,621,195 25	62,220,981 12	32,017	1,943
Mai. . . .	3,070,950 79	3,844,346 18	61,447,585 73	32,144	1,911
Juin	2,705,420 40	2,706,384 63	61,446,621 50	32,270	1,904
JUILLET. . . .	2,770,846 81	2,660,159 79	61,557,308 52	32,415	1,899
Août	2,374,621 24	3,198,494 73	60,733,435 03	32,586	1,863
Septembre . . .	2,445 662 98	2,799,813 16	60,379,284 85	32,740	1,844
Octobre . . .	1,927,448 16	2,617,235 39	59,689,497 62	32,774	1,821
Novembre . . .	1,739,172 32	2,581,950 61	58,846,719 33	32,722	1,792
Décembre . . .	2,133,075 28	2,634,155 23	58,345,639 38	32,716	1,783
TOTAUX . . .	32,895,128 19	36,747,373 33			
MOYENNE . . .	2,741,260 68	3,062,281 11			

V

État du Portefeuille des Fonds publics nationaux.

(Article 12 de l'Actif.)

Dette Belge, 3 p. c., 1 ^{re} série. . . fr. 744,000 à 65 % fr.	483,600 »
Dette Belge, 3 p. c., 2 ^e série . . » 153,500 » 65 %	99,775 »
Bons du Trésor Belge 3 3/4 p. c., 4 1/2 p. c. et 5 p. c. à court terme » 283,619,200 » 100 %	283,619,200 »
Dette Congolaise 4 p. c. 1906. . » 38,224,100 » 80 %	30,579,280 »
Bons du Trésor Congolais, 5 p. c. au 1 ^{er} mars 1920 » 6,085,000 » 100 %	6,085,000 »
Bons Interprovinciaux, 5 p. c. » 150,000,000 » 100 %	150,000,000 »
Bons de Caisse Ville d'Anvers 4 p. c. au 1 ^{er} mars 1920 . . . » 1,000,000 » 99 1/2 %	995,000 »
Fr.	471,861,855 »

VI

État du Portefeuille des Actions de diverses Sociétés.

(Art. 13 de l'Actif.)

Chemins de fer. -- Tramways.				
Fr. : 23,464,475.				
17,745	actions de 250 fr. de la Compagnie Générale de Chemins de fer Secondaires à fr.	375	»	6,654,375 »
11,018	» 250 » de la Compagnie Générale de Chemins de fer Secondaires (150 fr. versés) à fr.	250	»	2,754,500 »
1,107	» de la Compagnie Auxiliaire Internationale de Chemins de fer (parts sociales) à fr.	200	»	221,400 »
30,000	» 100 » de la Compagnie Mutuelle de Tramways (actions de capital) à fr.	50	»	1,500,000 »
500	» 1,000 » de la Société Belge de Chemins de fer en Chine. à fr.	1000	»	500,000 »
9,876	» 500 » de la Compagnie du Chemin de fer Central Aragon (actions privilégiées) à fr.	500	»	4,938,000 »
9,800	» de la Compagnie du Chemin de fer Central Aragon (actions ordinaires). à fr.	500	»	4,900,000 »
124	» de la Compagnie du Chemin de fer Central Aragon (actions de jouissance) Pour mémoire			»
13,308	» 500 » de la Compagnie Générale de Chemins de fer dans la Province de Buenos-Ayres, accompagnées de 4,800 droits de souscription. . . . à fr.	150	»	1,996,200 »
	A reporter. . . . fr.			23,464,475 »

			Report. . . . fr.	23,464,475 »
Charbonnages.				
		fr. 35,824,750.		
	600 actions de (1/3,000*) de la Société du Charbonnage d'Hornu et Wasmes à fr. 5,000 »		3,000,000 »	
600	» 1,000 fr. de la Société des Produits à Flénu. à fr. 3,000 »		1,800,000 »	
2,000	» 1,000 » de la Société des Charbonnages du Levant du Flénu à fr. 3,000 »		6,000,000 »	
2,200	» 1,000 » de la Société des Charbonnages de Monceau-Fontaine. à fr. 4,000 »		8,800,000 »	
4,100	» 500 » de la Société des Charbonnages Réunis, à Charleroy. à fr. 1,000 »		4,100,000 »	
1,013	» (1/4,745*) de la Société des Charbonnages du Gouffre, à fr. 1,500 »		1,519,500 »	
500	» 500 fr. de la Société du Charbonnage du Bois d'Avroy. à fr. 500 »		250,000 »	
1,400	» 500 » de la Société des Charbonnages Unis de l'Ouest de Mons. à fr. 500 »		700,000 »	
2,588	» 500 » de la Compagnie de Charbonnages Belges . . à fr. 500 »		1,294,000 »	
2,000	» 500 » de la Société du Charbonnage de Marcinelle-Nord à fr. 500 »		1,000,000 »	
960	» 500 » de la Société du Charbonnage du Nord du Rieu-du-Cœur. à fr. 800 »		768,000 »	
3,890	» 500 » de la Société des Charbonnages de Beiringen, à fr. 500 »		1,945,000 »	
15,617	» 250 » de la Société des Charbonnages André Dumont-sous Asch. à fr. 250 »		3,904,250 »	
975	» 500 » de la Société des Charbonnages des Grand Conty et Spinois à fr. 500 »		487,500 »	
	A reporter. . . . fr.		59,032,725 »	

				Report. . . . fr.	59,032,725 »
513 actions de 500 fr. de la Société de Recherches et d'Exploitation Eelen-Asch . . . à fr.		500 »		256,500 »	
228 Parts de fondateur de la Société de Recherches et d'Exploitation Eelen-Asch. Pour mémoire.				»	
Métallurgie. — Mines.					
fr. 34,442,500.					
1,500 actions de 500 fr. de la Société des Aciéries d'Angleur . . . à fr.		800 »		1,200,000 »	
10,185 » 500 » de la Société Générale Métallurgique de Hoboken à fr.		500 »		5,092,500 »	
2,500 » (1/10.000) de la Société anonyme d'Ougrée Marihaye. à fr.		1,000 »		2,500,000 »	
2,000 » (dixièmes de 80fr.) de la Société des Mines et Fonderies de Zinc de la Vieille-Montagne à fr.		800 »		1,600,000 »	
3,450 » 1,000 » de la Compagnie de Carbonisation et de Récupération de sous-produits « Procédés Evence Coppee ». à fr.		1,000 »		3,450,000 »	
1,975 » 500 » de la Société « Railways et Signalisation » (200 fr. versés) à fr.		200 »		395,000 »	
13,250 » 250 R ^s de la Société Métallurgique Russo-Belge . à fr.		1,200 »		15,900,000 »	
780 » 500 fr. de la Société des Usines de Nickel de la Nèthe à fr.		500 »		390,000 »	
390 » 100 \$ de la « United States Nickel Company » . à fr.		500 »		195,000 »	
780 » 500 fr. de la Société des Hauts-Fourneaux de Nouméa à fr.		500 »		390,000 »	
A reporter . . . fr.				90,401,725 »	

			Report . . . fr.	90,401,725 »
Électricité				
Fr. : 2,214,500.				
1,700	actions de 500 fr. de la Compagnie Générale Auxiliaire d'Entreprises Electriques (actions privilégiées) . à fr. 500 »		850,000 »	
5,000	» de la Compagnie Générale Auxiliaire d'Entreprises Electriques (actions ordinaires). Pour mémoire.		»	
2,365	» 100 » de la Compagnie Electrique Anversoise . à fr. 100 »		236,500 »	
610	» de la Compagnie Electrique Anversoise (act. de jouissance) . . . Pr mémoire.		»	
4,787	» 100 » de la Société anonyme d'Electricité de l'Escaut, à fr. 100 »		478,700 »	
2,000	» de la Société anonyme d'Electricité de l'Escaut (actions de dividende) Pr mémoire.		»	
2,643	» 500 » de la Société Générale Belge d'Entreprises Electriques (100 fr. versés), à fr. 100 »		264,300 »	
1,100	» 500 » de la Société « Imatra » (350 fr. versés) . . . à fr. 350 »		385,000 »	
2,200	» de la Société « Imatra » (actions ordinaires). Pr mémoire.		»	
Verreries.				
Fr. : 4,797,000.				
5,600	actions de 500 fr. de la Société des Cristalleries du Val-Saint-Lambert à fr. 800 »		4,480,000 »	
634	» 500 » de la Société des Verreries de Mariemont à fr. 500 »		317,000 »	
Industries diverses.				
Fr. : 13,692,750.				
800	actions de 500 fr. de la Société des Manufactures Royales de Corsets P. D. (actions privil.) à fr. 100 »		80,000 »	
600	» 1,000 » de la Société Linière Gantoise à fr. 1,000 »		600,000 »	
A reporter. . . . fr.			98,093,225 »	

			Report. . . fr.	98,093,225 »
6,000 actions de 500 fr de la Société « Union Cotonnière » . . à fr.	500 »			3,000,000 »
2,470 » 500 » de la Société Générale Belge de Produits Chimiques à fr.	500 »			1,235,000 »
390 » 500 » de la Compagnie Navale de l'Océanie . . . à fr.	500 »			195,000 »
390 » 500 » de la Compagnie Navale de l'Océanie (125 fr. versés) à fr.	125 »			48,750 »
27,000 » 125 » de la Compagnie Immobilière de Belgique. à fr.	125 »			3,375,000 »
560 » 500 » de la Société des Faubourgs de Bruxelles. à fr. <small>(Ex-repart. de 300 fr.)</small>	150 »			84,000 »
20,300 » 500 » de la Société anonyme Union Financière et Industrielle Liégeoise (250 fr. versés) à fr.	250 »			5,075,000 »
Banques. — Etablissements de Crédit. —				
1^o Belgique.				
fr. 86,413,600				
28,118 actions de 500 fr. de la Banque d'Anvers. à fr.	500 »			14,059,000 »
10,005 » 500 » de la Banque de Gand à fr.	500 »			5,002,500 »
10,695 » 500 » de la Banque de Gand (200 fr. versés), . . à fr.	200 »			2,139,000 »
19,705 » 500 » de la Banque Générale de Liège à fr.	500 »			9,852,500 »
6,000 » 500 » de la Banque Centrale de la Sambre . . . à fr.	500 »			3,000,000 »
4,200 » 500 » de la Banque Centrale de la Sambre (100 fr. versés). à fr.	100 »			420,000 »
4,670 » 500 » de la Banque du Hainaut. à fr.	500 »			2,335,000 »
5,530 » 500 » de la Banque du Hainaut (250 fr. versés) . . à fr.	250 »			1,382,500 »
A reporter . . Fr				149,296,475 »

			Report. . . . fr.	149,296 475 »
5,800	actions de 500 fr. de la Banque Générale du Centre à fr.	500 »	2,900,000 »	
4,310	» 500 » de la Banque Générale du Centre (100 fr. versés) à fr.	100 »	431,000 »	
4,000	» 250 » de la Banque Centrale Tournaisienne . . . à fr.	250 »	1,000,000 »	
5,065	» 300 » de la Banque de Verviers à fr.	300 »	1,519,500 »	
2,000	» 500 » de la Banque Centrale de Namur à fr.	500 »	1,000,000 »	
6,500	» 500 » de la Banque de Courtrai à fr.	500 »	3,250,000 »	
3,650	» 500 » de la Banque de Courtrai (100 fr. versés) . . . à fr.	100 »	365,000 »	
6,593	» 250 » de la Banque Centrale de la Dyle à fr.	250 »	1,648,250 »	
550	» 500 » de la Banque Centrale de la Meuse à fr.	500 »	275,000 »	
2,400	» 500 » de la Banque Centrale de la Meuse (100 fr. versés), à fr.	100 »	240,000 »	
2,000	» 500 » de la Banque de Huy à fr.	500 »	1,000,000 »	
3,000	» 500 » de la Banque Centrale de la Dendre à fr.	500 »	1,500,000 »	
975	» 500 » de la Banque Centrale du Limbourg à fr.	500 »	487,500 »	
3,175	» 500 » de la Banque Centrale du Limbourg (100 fr. versés) à fr.	100 »	317,500 »	
3,419	» 500 » de la Banque Générale d'Ostende (150 fr. versés) à fr.	150 »	512,850 »	
4,000	» 500 » de la Banque de la Flandre Occidentale (200 fr. versés) à fr.	200 »	800,000 »	
7,650	» 500 » de la Banque Générale du Luxembourg (100 fr. versés) à fr.	100 »	765,000 »	
A reporter . . . fr.				167,308,075 »

			Report. . . . fr.	167,308,075 »
35,500 actions de 500 fr. de la Banque Belge pour l'Étranger à fr.	500 »		17,750,000 »	
8.000 " 500 » de la Banque de l'Union Anversoise (100 fr. versés) à fr.	100 »		800,000 »	
3.000 " 500 » de la Banque Italo-Belge (250 francs versés) à fr.	250 »		750,000 »	
3,115 " 500 » de la Banque Italo-Belge (100 fr. versés) . . . à fr.	100 »		311,500 »	
7,000 " (1/180,000) de la Banque d'Outremer (actions de capital). à fr.	500 »		3,500,000 »	
6,400 " 1,000 fr. de la Société du Crédit Foncier de Belgique (100 francs versés) . . . à fr.	450 »		2,880,000 »	
4,000 " 1,000 » de la Société Hypothécaire Belge-Américaine (actions de capital) . . . à fr.	1,000 »		4,000,000 »	
300 " de la Société Hypothécaire Belge-Américaine (act. de dividende). Pr mémoire.			"	
600 " 1,000 » de la Société Belge de Crédit Maritime (200 fr. versés) à fr.	200 »		120,000 »	
500 " 1,000 » de la Société « Crédit Maritime et Fluvial de Belgique » (200 fr. versés). à fr.	200 »		100,000 »	
2° Etranger.				
Fr. : 14,016,250.				
15,000 actions de 500 fr. de la Banque de l'Union Parisienne à fr.	500 »		7,500,000 »	
15,000 " 500 » de la Banque Générale du Nord (250 fr. versés) à fr.	250 »		3,750,000 »	
400 " 500 » de la société « Crédit Maritime et Fluvial de France (125 fr. versés) à fr.	125 »		50,000 »	
80 Parts de fondateur de la Société « Crédit Maritime et Fluvial de France » . . . Pour mémoire.			"	
A reporter. . . . fr.			208,819,575 »	

		Report . . . fr.	208,819,575 »
10,800 actions de 500 fr. de la Banque Hypothécaire Franco-Argentine (125 fr. versés) accompagné de 3,600 droits de souscription. . . . à fr.	125 »	1,350,000 »	
2,150 » 500 » de la Banque d'État du Maroc (375 fr. versés) à fr.	375 »	806,250 »	
5,600 » 100 fl. A. de la Wiener Lombard und Escompte Bank à fr.	100 »	560,000 »	
Entreprises Coloniales.			
Fr. : 15,445,700.			
1,500 actions de 1,000 fr. de la Compagnie du Chemin de fer du Bas-Congo au Katanga. . . . à fr. 1,000 »		1,500,000 »	
22,650 » 100 » de la Société « Union Minière du Haut-Katanga » à fr	400 »	9,060,000 »	
1,300 » 500 » de la Société Internationale Forestière et Minière du Congo . . . à fr.	500 »	650,000 »	
1,300 » de la Société Internationale Foncière et Minière du Congo (actions de dividende) Pour mémoire.			»
12,542 » 500 » de la Société Minière du Bécéka (100 fr. versés) à fr.	100 »	1,254,200 »	
12,542 » de la Société Minière du Bécéka (Actions de dividende). (Pour mémoire.)			»
1,867 » 500 » de la Compagnie Belge Maritime du Congo à fr.	500 »	933,500 »	
3,820 » 500 » de la Société de Mutualité Coloniale. . . à fr.	500 »	1,910,000 »	
720 » 500 » de la Banque du Congo Belge (150 fr. versés) à fr.	150 »	108,000 »	
	Fr.	226,951.525 »	

VII.

*Banques patronnées par la Société Générale de Belgique
et faisant son service d'agence.*

	CAPITAL
<i>Alost,</i>	Banque Centrale de la Dendre
<i>Grammont,</i>	Succursale de la Banque Centrale de la Dendre
<i>Lokeren,</i>	» » » »
<i>Ninove,</i>	» » » »
<i>Saint-Nicolas,</i>	» » » »
<i>Termonde,</i>	» » » »
<i>Asseche,</i>	Agence » » »
<i>Boom,</i>	» » » »
<i>Beveren (Waes),</i>	Bureau auxiliaire » » »
<i>Hamme,</i>	» » » »
<i>Herzele,</i>	» » » »
<i>Puersh,</i>	» » » »
<i>Anvers,</i>	Banque d'Anvers
<i>Arlon,</i>	Banque Générale du Luxembourg
<i>Luxembourg,</i>	» » »
<i>Bastogne,</i>	Agence de la »
<i>Virton,</i>	» » »
<i>Florenville,</i>	Bureau auxiliaire »
<i>Bruges,</i>	Banque de la Flandre Occidentale
<i>Charleroi,</i>	Banque Centrale de la Sambre
<i>Philippeville,</i>	Agence de la Banque Centrale de la Sambre
<i>Thuin,</i>	» » » »
<i>Walcourt,</i>	» » » »
<i>Florennes,</i>	Bureau auxiliaire de la Banque Centrale de la Sambre
<i>Courtrai,</i>	Banque de Courtrai
<i>Audenarde,</i>	Succursale de la Banque de Courtrai
<i>Dixmude</i>	» » »
<i>Iseghem</i>	» » »
<i>Menin,</i>	» » »
<i>Mouscron,</i>	» » »
<i>Renaix,</i>	» » »
<i>Roulers,</i>	» » »
<i>Sottegem,</i>	» » »
<i>Thielt,</i>	» » »
<i>Ypres,</i>	» » »
<i>Poperinghe,</i>	Bureau auxiliaire de la Banque de Courtrai
<i>Waereghem,</i>	» » »
<i>Dinant,</i>	Banque Centrale de la Meuse
<i>Bertrix,</i>	Agence de la » »
<i>Bouillon,</i>	» » »
<i>Ciney,</i>	» » »
<i>Marche,</i>	» » »
<i>Neufchâteau,</i>	» » »

	CAPITAL
Gand,	
<i>Deynze,</i>	Fr. 25,000,000
<i>Eecloo,</i>	»
<i>Selzaete,</i>	»
<i>Wetteren,</i>	»
Hasselt,	
<i>Maeseyck,</i>	4,000,000
<i>Beeringen,</i>	»
<i>Brée,</i>	»
<i>Looz-la-Ville,</i>	»
<i>Neerpelt,</i>	»
<i>Saint-Trond,</i>	»
<i>Genck,</i>	»
Huy,	
<i>Amay,</i>	3,000,000
<i>Andenne,</i>	»
<i>Hannut,</i>	»
<i>Jodoigne,</i>	»
<i>Ouffet,</i>	»
<i>Seraing,</i>	»
<i>Waremmé,</i>	»
<i>Landen,</i>	»
La Louvière,	
<i>Binche,</i>	10,000,000
<i>Chimay,</i>	»
<i>Nivelles,</i>	»
<i>Beaumont,</i>	»
<i>Braine-l'Alleud,</i>	»
<i>Cerfontaine,</i>	»
<i>Coucin,</i>	»
<i>Erquelinnes,</i>	»
<i>Rance,</i>	»
<i>Manage,</i>	»
Momignies,	
Liège,	
<i>Stavelot,</i>	20,000,000
<i>Tongres,</i>	»
<i>Visé,</i>	»
<i>Malmédy.</i>	»
Louvain,	
<i>Aerschot,</i>	2,000,000
<i>Lierre,</i>	»
<i>Malines,</i>	»
<i>Tirlemont,</i>	»
<i>Wavre,</i>	»
<i>Diest,</i>	»
Agence	»

	CAPITAL
<i>Turnhout</i> , Agence de la Banque Centrale de la Dyle.	»
<i>Vilvorde</i> , » » » »	»
<i>Court-St-Etienne</i> , Bureau auxiliaire »	»
<i>Gheel</i> , » » » »	»
<i>Herenthals</i> , » » » »	»
<i>Moll</i> , » » » »	»
<i>Mons</i> , Banque du Hainaut.	10,000,000
<i>Hal</i> , Agence de la Banque du Hainaut.	»
<i>Saint-Ghislain</i> , » » » »	»
<i>Soignies</i> , » » » »	»
<i>Braine-le-Comte</i> , Bureau auxiliaire de la Banque du Hainaut.	»
<i>Dour</i> , » » » »	»
<i>Ecaussines-d'Enghien</i> , » » » »	»
<i>Chièvres</i> , » » » »	»
<i>Ellezelles</i> , » » » »	»
<i>Enghien</i> , » » » »	»
<i>Flobecq</i> , » » » »	»
<i>Lennicq-St-Quentin</i> , » » » »	»
<i>Lens-s/Dendre</i> , » » » »	»
<i>Lessines</i> , » » » »	»
<i>Rebecq</i> , » » » »	»
<i>Tubize</i> , » » » »	»
<i>Namur</i> , Banque Centrale de Namur.	2,000,000
<i>Auvelais</i> , Agence de la Banque Centrale de Namur . .	»
<i>Eghezée</i> , » » » »	»
<i>Gembloix</i> , » » » »	»
<i>Mettet</i> , » » » »	»
<i>Ostende</i> , Banque Générale d'Ostende.	3,000,000
<i>Furnes</i> , Succursale de la Banque Générale d'Ostende.	»
<i>Thourout</i> , Agence de la Banque Générale d'Ostende . .	»
<i>Tournai</i> , Banque Centrale Tournaisienne	4,000,000
<i>Ath</i> , Succursale de la Banque Centrale Tour- naisienne	»
<i>Péruwelz</i> , Agence de la Banque Centrale Tournaisienne.	»
<i>Quevaucamps</i> , » » » »	»
<i>Leuze</i> , Bureau auxiliaire de la Banque Centrale Tournaisienne	»
<i>Verviers</i> , Banque de Verviers	3,000,000
<i>Dison</i> , Succursale de la Banque de Verviers.	»
<i>Aix-la-Chapelle</i> , Agence » »	»
<i>Neau (Eupen)</i> , » » » »	»
<i>Spa</i> , » » » »	»
<i>Theux</i> , » » » »	»

N. B. La Banque de l'Union Parisienne, à Paris ; *la Banque Belge pour l'Etranger*, à Londres-Manchester-Pékin-Shangaï-Tientsin-Le Caire-Alexandrie et Cologne ; *la Banque Générale du Nord*, à Lille et dans les villes du Nord de la France sont chargées du service financier de la Société Générale sur ces places.

VIII.

*Service spécial de location de coffres-forts pour la conservation
de titres, documents, bijoux et argenteries.*

CONDITIONS.

La Société Générale met à la disposition du public des coffres-forts de différentes dimensions aux prix indiqués dans le tarif ci-dessous.

Les demandes de location doivent être faites verbalement ou par lettre adressée à la Direction, qui décide de leur admission à bref délai.

Le locataire reste détenteur, pendant toute la durée de la location, de la clef unique de son coffre, dont il change à son gré la combinaison à secret.

Les coffres-forts sont construits de manière à offrir la plus grande sécurité : les locaux où ils se trouvent sont l'objet d'une surveillance constante. L'accès des coffres-forts est permis aux locataires de 9 heures du matin à 5 heures du soir (le samedi jusque midi seulement), les dimanches et jours fériés exceptés.

TARIF.

I^{re} série.

MODÈLE.	DIMENSIONS.			Un an.	Six mois.	Trois mois.	Un mois.
	HAUTEUR.	LARGEUR.	PROFONDEUR.				
A	0.43	0.28	Mètre.	15 »	8 »	6 »	—
B	0.22	0.30		30 »	18 »	12 »	—
C	0.35	0.45	0.47	45 »	30 »	15 »	10 »
D	0.55	0.30					
D	0.35	0.45	0.58	60 »	40 »	25 »	15 »
E	0.65	0.45	0.47	75 »	50 »	30 »	20 »
F	0.95	0.45	à	125 »	75 »	45 »	30 »
G	1.00	0.87	0.58	200 »	125 »	75 »	50 »

2^e série.

MODÈLE.	DIMENSIONS.			Un an.	Six mois.	Trois mois.	Un mois.
	HAUTEUR.	LARGEUR.	PROFONDEUR.				
	Mètre.	Mètre.	Mètre.	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.
A2	0.43	0.28	0.47	7 50	5 »	—	—
B2	0.22	0.30	0.47	15 »	10 »	6 »	—
C2	0.35	0.45	0.47	30 »	20 »	12 »	—
D2	0.35	0.45	0.58	30 »	20 »	12 »	—

La division en deux séries a été motivée par des considérations d'emplacement, les coffres-forts de la 1^{re} série étant plus favorablement situés quant à l'accès que ceux de la 2^e série.

La Société Générale dispose également d'un certain nombre de coffres-forts de grandes dimensions (dénommés tours) dont le prix de location varie de 300 à 1500 francs.



TABLE DES MATIÈRES

Rapport de la Direction	5
Rapport de MM. les Commissaires.	43
Bilan arrêté au 31 décembre 1919.	45
Compte de Profits et Pertes de 1919	49

ANNEXES.

I. État comparatif des bilans des dix dernières années	54
II. État comparatif des comptes de Profits et Pertes des dix dernières années	56
III. Échéances des obligations en circulation au 1 ^{er} janvier 1920.	58
IV. Mouvement de la Caisse d'épargne en 1919.	61
V. État du portefeuille des Fonds publics	62
VI. État du portefeuille des Actions de diverses sociétés	63
VII. Banques patronnées par la Société Générale, capital émis.	71
VIII. Location de coffres-forts; conditions et tarif	74
